

REPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE TRANSITION
PRIMATURE
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE DE LA DECENTRALISATION ET DE
LA BONNE GOUVERNANCE
PROVINCE DU OUADDAI
DEPARTEMENT DE OUARA
SOUS-PREFECTURE DE BOURTAIL
CANTON BOURTAIL

UNITE – TRAVAIL – PROGRES



**PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON BOURTAIL
PERIODE 2022 - 2026**



**Elaboré par la population du canton Bourtail
Avec l'accompagnement technique du Consortium BCI – ALTAKHADOUM et
L'appui Financier du Programme Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
(SAN 11^{ème} FED)**

Outil 8 : Procès-verbal de délibération du CDA du département : ...OUAKA.....

Session de validation du PDL du canton de BOURTAIL

En date de 26/05/2022

La session de validation du PDL par le CTD représentant le Comité Départemental d'Action, s'est tenue le 26/05/2022

Les membres dont les noms sont repris ci-dessous ont participé à la session de validation présidée par MINI : MERAM DICKER SG DU DEPARTEMENT

Pour les services techniques : nom et fonction

1. BABAL-KHER Nassir Adoum chef secteur élevage de Ouaka (R)
2. NDORMADJI ROLAND Formateur du secteur AKADER
3. ALI ASSOUMI Médecin-chef Interimaire des districts Akabé
4. Melon Amin a Adeline chef Secteur division Genie Rural
5. HAROUN siel chef de service AKLA
6. HASSAN SALEM DJAME IDEN Rep/Inspecteur Emplacement
7. MAHAMAT. ARABI Rep/Inspecteur Emplacement

Pour les organisations paysannes et la société civile :

1. Zakaria Marouf Banka

Le CTD a reçu et interrogé le Comité Cantonal de Développement (CCD) du Canton de BOURTAIL représenté par les personnes suivantes : nom et fonction

1. MAHAMAT ABDOLAYE YAHYA Président
2. MOUSTAPHA ABAKAR Vice Président
3. ABAKAR CHERIF ABDOLAYE Secrétaire G
4. ABDELAZIZ ANNOUR Membre
5. IDRISS YAYA FADOU Membre

« Le Comité Technique Départemental (CTD), après examen du document de PDL transmis par le CCD, après avoir entendu la présentation du PDL par CCD et après entretien avec ces derniers, formule les résultats suivants de sa délibération. Dans l'ensemble, le CTD se réjouit et apprécie l'importance du travail de concertation accompli à la base en matière d'information, de sensibilisation des communautés sur leur développement, de diagnostic et de planification locale par les populations et les différentes structures qui ont pris part au processus d'élaboration du PDL du canton de :

Le CTD, sur base de la grille de notation globale a attribué la note totale de : 15 / 20 et sur cette base, il atteste que le travail accompli pour l'élaboration du PDL du canton de BOURTAIL est :

Très satisfaisant (note globale > à 16/20) :

Satisfaisant (note globale < à 16/20 et > à 12/20) X

Moyennement satisfaisant (note globale = à 12/20 et > à 10/20) :

Insuffisant (non satisfaisant) ; (note globale = ou < à 10/20)

Décision du CDA : validation sans réserves

Sur base des avis de ses membres, le CDA représenté par le CTD, valide officiellement, sans réserve, le PDL soumis et présenté par la population du canton BOURTAL en sa session le 26/05/2022

Le CDA autorise la diffusion du PDL en vue de la réalisation des projets sur les sites retenus.

Pour Le CDA

(Nom, fonction et signature des membres ayant participé à la séance de validation)

- 1- BABAL-KHER Nassir Adoum chef secteur élevage
- 2 NAORMADJI ROLAND, Formateur du secteur ANADER
- 3 ALI ASSOUMI, Medecin-chef interimaire du district
4. Melom Amine Adeline chef. Subdivision gerierural N-E
5. Harma Siel chef de service ANLA
- 6 - MAHAMAT ARABILAHADINE, Rep/inspecteur de l'environnement
- 7- HASSAN SALEH DJAME IDENPOUARA
8. Zakaria Marouf Bark

Ampliations :

- Sous-préfecture
- Préfecture
- Gouvernorat
- Structure d'appui



1 Table des matières

Liste des abréviations	7
1.1 Contexte général d'actualisation du plan	8
1.2 Méthodologie et démarches d'actualisation.....	9
2Caractéristiques	physiques 13
2.1 Présentation géographique du canton	13
2.2 Relief	14
2.3 Climat.....	15
2.4 Hydrographie	16
2.5 Les ressources naturelles	17
2.6 Sols.....	17
2.7 Végétation et Flore.....	17
2.8 Faune.....	18
3.....	MILIEUHUMAIN 20
3.1 Historique du canton	20
3.1.1 Caractéristiques démographiques	20
3.2 Organisation sociale, politique et culturelle.....	21
3.2.1 Organisations modernes	22
3.2.2 Les infrastructures existantes	24
3.2.3 Les infrastructures socioéconomiques et sanitaires,	24
3.2.4 Les infrastructures hydrauliques et pastorales	26
3.2.5 Les infrastructures éducatives, culturelles et sportives.....	27
3.3 Les intervenants.....	30
3.4 Activités économiques.....	31
3.4.1 Agriculture.....	31
3.5 Elevage	32
3.6 Commerce.....	33
3.7 Artisanat	34
3.8 Autres activités.....	34
4DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DU CANTON ET OPTIONS DE DÉVELOPPEMENT PARDOMAINE	35
4.1 Domaine : Agriculture, Elevage	35

4.1.1	Axes Prioritaires.....	38
4.2	Domaine : Environnement et Gestion des ressources naturelles.....	39
4.2.1	Axes Prioritaire	40
4.3	Domaine : Santé, Eau et Assainissement.....	41
4.3.1	Axes Prioritaire	42
4.4	Domaine : Education, culture, Jeunesse et Sport	43
4.4.1	Axes Prioritaire	44
4.5	Domaine : Economie.....	45
4.5.1	Axes Prioritaire	46
4.6	Domaine : Action Sociale & Genre	46
4.6.1	Axe prioritaire : Action sociale et genre	47
4.7	Domaine : Gouvernance, Paix, Sécurité.....	48
4.7.1	Axe prioritaire : Gouvernance paix et sécurité.....	49
SOMMAIRE DES AXES DE DÉVELOPPEMENT DANS LES DIFFÉRENTS DOMAINES		50
4.8	Domaine : Agriculture-Elevage	52
4.9	Domaine de : Environnement et gestion des ressources naturelles	54
4.10	Domaine : Santé, eau, Hygiène et assainissement	54
4.11	Domaine : Education- culture- jeunesse- sport	56
4.12	Domaine de : l'économie.....	57
4.13	Domaine : Gouvernance – Paix- Sécurité.....	Erreur ! Signet non défini.
4.14	Domaine : Action sociale et genre	Erreur ! Signet non défini.
5 Mécanisme de la mise en œuvre, de pilotage et de suivi du programme d'actions		Erreur ! Signet non défini.
5.1	Mécanisme de la mise en œuvre des actions ..	Erreur ! Signet non défini.
5.2	Rôles et responsabilité des principaux acteurs :	Erreur ! Signet non défini.
5.3	Stratégie de pilotage et de suivi du programme	Erreur ! Signet non défini.
5.4	Planning annuel de travail	66
6 Diffusion du Plan de Développement Local		Erreur ! Signet non défini.
7		CONCLUSION
.....		71
Les Annexes		72

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE STRUCTURATION DE L'ADC.....74

Ordre du jour :.....74

- **Restructuration du bureau de l'association de développement du canton (ADC) ;.....74**
- **Adoption du statut et règlement intérieur;.....74**
- **Présentation des résultats de l'autoévaluation de l'ancien PDL ;.....74**

Liste des abréviations

SAN : Programme de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (11 ème FED)
PADL /GRN : Programme d'Appui au Développement Local et à la Gestion des Ressources Naturelles
ONG : Organisation non gouvernemental
BCI : Bureau Consult International
PRODABO : Programme de développement Rural décentralisé dans les départements de Djourf- Alahmar – Assoungaha - Biltine et Ouara
Africaire : ONG Américaine pour la sécurité Alimentaire en Afrique
Almy nadif : Projet d'eau potable
Almy bahaim : Projet d'eau pour le bétail
CDC : Comité de Développement Cantonal
CCD : Comité Cantonal de Développement
PDL : Plan de Développement Local
ADC : Association de Développement Cantonal
UNICEF : Agence des Nations Unis pour l'Education des Enfants
PAM : Programme Alimentaire Mondial
PNSA : Programme National de Sécurité Alimentaire
OMD : Objectif du Millénaire pour Développement
DSNRP : Document de Stratégie National de Croissance et de Réduction de la Pauvreté
A.G : Assemblé Générale
CEG : Collège d'Enseignement Général
BCR : Bureau Central de Recensement
MARP : Méthode Accélééré des Recherches Participatives
RGPH2 : Recensement General de Population et de l'habitat 2
GIZ : Coopération International Allemande
CES/ : Conservation d'Eau et Sol
PMH : Pompe a Motricité Humaine
DRS : Défense et Restauration de Sol
UPH : Unité de Production Hydraulique
AEP : Adduction d'Eau Potable
REVANCHE : Résilience et Adaptation aux Variabilités Climatiques, pour une Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle Durable au Tchad

INTRODUCTION

Depuis la conférence nationale souveraine de 1993, le Tchad a inscrit la décentralisation dans sa politique de développement comme outil de responsabilisation des communautés locales et de promotion de leur bien-être. Le processus de la décentralisation a connu un tournant historique car, cette volonté affirmée de l'Etat, s'est traduite par l'adoption de la constitution de Mars 1996 révisée par la loi constitutionnelle n°008/PR/2005 du 15 juillet 2005 en son Titre XII consacré aux collectivités territoriales décentralisées. Aux termes de cette Constitution il est institué quatre niveaux des CTD qui sont les Régions, les Départements, les Communes et les communautés rurales.

Avec le concours de nombreux partenaires au développement qui appuient le pays, plusieurs projets et programmes de développement sont mis en œuvre pour accompagner ce processus de décentralisation. C'est ainsi que la coopération Allemande à travers son Programme d'Appui au Développement rural dans les régions du Biltine et Ouaddaï (PRODABO) a accompagné le processus de planification du développement local a élaboré en 2008 le premier PDL du canton Bourtail. Pour consolider cet acquis le PADL/GRN actualisé en 2014. Au cours de cette 2^{ème} actualisation les résultats obtenus ont été jugés globalement peu satisfaisants. C'est ainsi que l'union européen à travers son programme sécurité alimentaire et nutritionnel (SAN 11^{ème} FED) a donné un appui technique et financier pour la mise en place des structures et outils de développement en vue de réduire la pauvreté et améliorer les conditions de vie de la population.

Le but est de mettre à la disposition du canton, un cadre de référence pour les actions à entreprendre en vue d'une relance économique et une amélioration significative des conditions socioéconomiques et de créer une synergie d'interventions en matière de développement.

I.1 Contexte général d'actualisation du plan

Le Tchad a amorcé depuis les années 2000, un processus presque irréversible de décentralisation visant la responsabilisation des communautés à la base. Il sera mis en place progressivement à travers les collectivités territoriales décentralisées ou des larges pouvoirs seront conférés à la population locale notamment dans le domaine

développement socioéconomique. Un des instruments qui matérialise ce transfert de compétence à la population est le Plan de Développement Local (PDL).

Dans cette logique, la coopération Tchad-Union Européenne, à travers le SAN, a posé les jalons de développement local par l'appui aux communautés rurales à élaborer leurs PDL.

Pourtant, le PDL faut-il le rappeler, est donc un document de base élaboré après une large consultation, de la population à la base, il décrit le contenu du projet d'avenir d'un territoire, ses objectifs et le programme d'action pour les atteindre. Il est un document de référence des actions qui doivent concourir à l'amélioration des conditions de vie de la population concernée. C'est aussi le document de base servant pour des négociations dans le cadre du financement des actions par un bailleur ou un projet de développement etc.

Le Canton Bourtail est doté d'un PDL élaboré depuis 2012 avec l'appui technique et financier du PADL – GRN. Après quatre années de mise en œuvre, le plan de développement local dudit canton est arrivé à échéance 2016, la population a donc pris l'initiative d'actualiser son PDL.

L'auto-évaluation est une étape importante du processus car elle a permis de faire le bilan général du premier PDL et de ressortir les obstacles rencontrés lors de sa mise en œuvre afin de parvenir à une identification réaliste des projets. Pour l'accompagner dans ce processus, la population du canton, à travers le chef de canton, a demandé au SAN, à travers le consortium BCI/AI- Takhadoum d'appuyer la révision de son PDL afin de prendre en compte les nouvelles problématiques. C'est ainsi que la population a été appuyée à la révision de son PDL qui est un document cadre élaboré selon un processus participatif et itératif par la population d'un territoire en vue d'améliorer ses conditions de vie. La nouvelle stratégie retenue permettra aux structures cantonales de développement notamment l'ADC/CCD et à la population d'améliorer leur performance quant à la mise en œuvre du nouveau PDL et d'attirer l'appui des partenaires au développement.

I.2 Méthodologie et démarches d'actualisation

L'actualisation du PDL du Canton Bourtail est faite selon l'approche participative inspirée du Guide harmonisé d'élaboration du PDL adopté par le

gouvernement en 2013. Elle est composée de Cinq (5) phases et vingt (20) étapes dont les principales sont résumées ci – après :

- ⇒ Prise de contact avec les Autorités Administratives et Traditionnelles Locales. Elle a consisté à informer la population du canton et les organisations de base sur l'objectif, les avantages et l'intérêt de se restructurer et de réviser leur PDL arrivé à échéance. Aussi, au cours de cette étape, les activités ainsi que les conditions d'appui du SAN ont été présentées à ces Autorités. Cette étape a été réalisée le 06 octobre 2020 respectivement à la Sous-Préfecture de Bourtail et au chef – lieu du canton à Choukouma. C'est également pendant cette étape qu'a été réalisé le diagnostic institutionnel avec quelques membres de l'ancienne structure qui a piloté le processus d'élaboration du 1^{er} PDL du canton.
- ⇒ Campagne d'information et de sensibilisation dans les villages du canton Les membres de l'ancienne structure présents à la réunion de prise de contact avec le chef de canton ont sillonné tous les villages pour relayer l'information et sensibiliser les chefs de villages et les organisations de base villageoises pour le lancement du processus d'actualisation du PDL. C'est pendant cette campagne que furent mises en place des organisations villageoises de développement dont sont issus les délégués villageois qui vont représenter les villages aux différents ateliers cantonaux. Cette campagne a été réalisée du 04 au 06 novembre 2020 dans tous les villages du canton.
- ⇒ Le processus d'actualisation du PDL a été précédé par une réunion de concertation et d'auto-évaluation de la mise en œuvre de l'ancien PDL. Cette séance d'auto-évaluation de PDL du canton a été organisée avec les membres de l'ADC pour voir le progrès réalisé dans la mise en œuvre du PDL afin de mesurer leur dynamisme. Tenue le 23/10/2020 à Choukouma, l'auto-évaluation s'est focalisée sur les points suivants : fonctionnement de l'ADC, les rôles de l'ADC dans la mise en œuvre du PDL, les fréquences des réunions des membres du bureau de l'ADC, les projets réalisés pendant la mise en œuvre du PDL et les bailleurs ayant financé ces projets. La question relative à la mobilisation des ressources, les forces et faiblesses de l'ADC, les difficultés

rencontrées et les perspectives n'ont été abordé également. Les résultats de ces discussions ont été restitués aux participants par les membres de l'ADC lors de l'AG de lancement du processus de révision du PDL pour permettre à l'assemblée d'apprécier le progrès réalisé et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du PDL.

- ⇒ Atelier cantonal de lancement du processus d'actualisation du PDL a été organisé le 31/10/2020 à Choukouma Cet atelier pour objectif la mise en place les différentes structures de pilotage notamment l'ADC et de leur opérationnalité en vue de la réussite du processus d'élaboration du PDL. Il vise également à rappeler les enjeux de la planification locale et le bien – fondé d'actualisation du PDL et marque le lancement officiel du processus. A cet effet l'assemblée à procéder à l'élection des différents membres de l'ADC/CCD conformément aux critères préalablement définis ainsi l'examen et adoption du projet des statuts et du règlement intérieur. Lors de cet atelier les animateurs locaux ont été identifiés et quatre (4) groupes de villages (Choukouma, N'Gueri, Terkemé et Aboundroua) ont été formés ainsi que l'établissement d'un calendrier du déroulement du processus d'actualisation.
- ⇒ Formation des animateurs locaux : En vue de renforcer les capacités des acteurs locaux, une session de formation sur le processus d'élaboration de PDL a été organisée du 03 au 04 novembre 2020 à Choukouma chef-lieu du canton elle a regroupé les Animateurs locaux, les membres des ADC et CRPDL. L'objectif de cette formation est de : Promouvoir les compétences locales en planification du développement, d'acquérir les techniques d'animation en planification pour assurer le diagnostic participatif du PDL en prenant en compte les aspects environnementaux et l'implication des femmes dans le processus d'élaboration de PDL.
- ⇒ Etude du milieu. L'étude du milieu a été réalisée par les animateurs du consortium en collaboration avec les animateurs locaux Cette étape a été cumulée avec celle de la préparation de l'actualisation du diagnostic cantonal qui consiste à synthétiser et analyser les fiches de collecte des données sur le canton.

- ⇒ Ce Diagnostic Participatif Cantonal par domaine a été d'abord réalisé au niveau des quatre (4) groupes de villages du 29 au 30 novembre 2020 dans les chefs-lieux des groupes des villages. Au total 94 personnes dont 13 femmes y ont pris part. Les AG se sont déroulé respectivement le 14/11/2020 pour les groupes des villages Choukouma et Ngueri, le 16 novembre 2020 pour les groupes des villages Terkémé et Aboundouroua.
- ⇒ Ensuite un atelier de diagnostic participatif cantonal s'est tenu le 30 novembre 2020 à Choukouma en présence des services techniques déconcentrés de l'agriculture, de l'élevage, de l'environnement structuré autour du CDA de Ouara. Cette étape consiste à amener la population à identifier et analyser les problèmes majeurs, à prendre conscience des atouts et des potentialités, dont elles disposent afin de définir les axes prioritaires pour le développement de leur canton. Cet atelier également de cadre pour la réalisation du schéma d'aménagement du territoire et la mise en place des membres des commissions thématiques composées de quatre membres.
- ⇒ Formation des animateurs en planification locale 2ème session. Cette étape a pour but principal de faire connaître aux animateurs locaux du canton et ceux du prestataire les étapes et les outils leur permettant d'accompagner le processus d'actualisation du PDL afin de s'en approprier le mieux. La formation s'est déroulée du 02 au 03 octobre 2020 à Choukouma 22 participants dont 06 femmes ont pris part à cette formation.
- ⇒ Travaux en Commissions thématiques : La phase de planification a été dominée par les travaux en commissions thématiques (CT) mise en place lors de l'atelier de diagnostic participatif cantonal ayant regroupé les membres de CDA représentant les différents services techniques et représentants de la population. C'est l'étape où les membres de 7 commissions thématiques ont réalisé des discussions afin d'approfondir l'analyse des problèmes et les propositions des idées des projets en veillant à leur conformité avec les normes techniques et planifications existantes ainsi que de leur faisabilité technique et financière en mettant en exergue sur la mobilisation de leur

contribution locale. Cette étape s'est déroulée du 06 au 15 octobre 2020 dans les différentes grappes villages du canton.

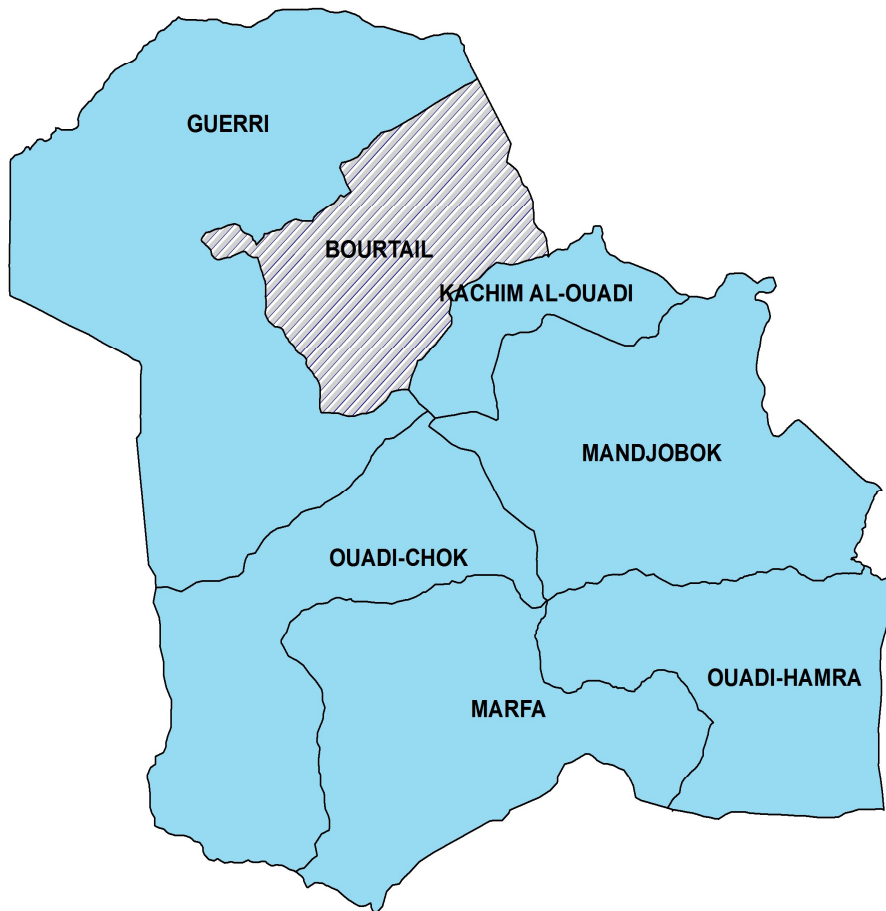
- ⇒ Atelier cantonal de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL révisé. En conformité avec les normes techniques et les planifications existantes, les projets retenus de manière consensuelle lors de l'atelier de formulation des projets ont été priorisés lors de cet atelier qui marque la fin du processus interne de révision du PDL. L'atelier s'est déroulé le 17 décembre 2020 à Choukouma avec une participation de cinq vingt (59) personnes dont huit (08) femmes.
- ⇒ Rédaction de l'ébauche du PDL actualisé. Cette étape a été réalisée par les membres du CRPDL appuyés par les animateurs du consortium et qui a abouti à la rédaction de l'ébauche de PDL et qui s'est déroulé du 2 janvier au 15 février 2021 à Choukouma.
- ⇒ Adoption du PDL par la communauté cantonale au cours d'une assemblée générale et sanctionnée par un Procès – verbal. L'atelier s'est déroulé le 9/02/2022 à Amhitane ;
- ⇒ Validation officielle et définitive du document PDL par les membres du CTD/CDA au cours d'une session et sanctionnée par un procès-verbal. La session s'est déroulée, le 26/05/2022 à Abéché.

II. Caractéristiques physiques

II.1. Présentation géographique du canton

Le canton Bourtail situé dans la Sous-préfecture qui porte son nom et abrite Ouara l'ancienne capital du royaume du Ouaddaï, relève du département d'Ouara, province du Ouaddaï. Il couvre une superficie de 1.815km² et situé entre le 14° et 15° de latitude Nord et le 20° de longitude Est. Le canton Bourtail est limite au Nord et à l'Ouest par le canton Nguéri, au Sud par le canton Kachimal - Wadi et à l'Est par les cantons Kodoï I et Kodoï II. Pour une population estimé 56125 habitant. Le chef-lieu du canton est Choukouma village situé au nord d'Abéché sur la route qui mène vers Biltine.

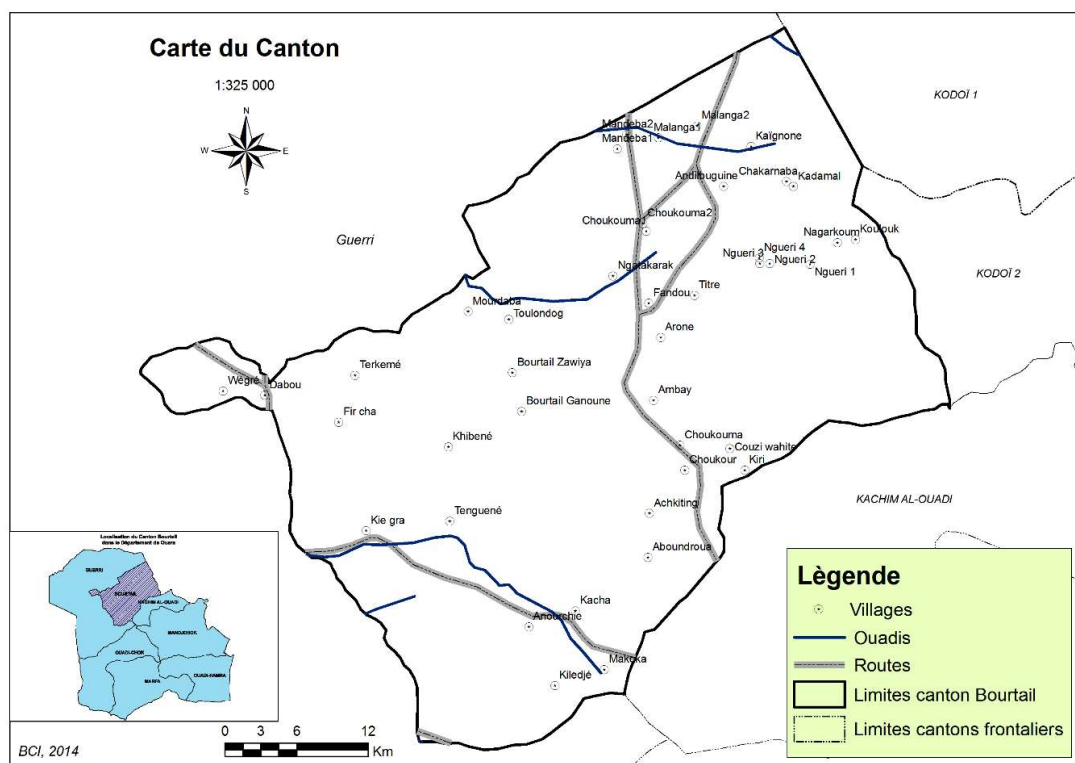
Localisation du Canton Bourtail dans le Département de Ouara



Caractéristiques physiques

1.1 Relief

Le canton présente un relief peu accidenté avec des massifs montagneux importants et des collines. On y trouve aussi des zones des plaines sur lesquelles se développent les activités agricoles. Les montagnes les plus importantes sont : Treya, Warkoulou, Amal-Sultan, Taldjik, Absahab, Kiledji, Amar-amar, Amizene, Katarak, Tajdjam, Chibi, Dobou, Chaufour, Mokoko, Djefelte, Lane, Korande, Alkoum le canton est traversé par quelques ouadis dont les plus importants sont : Malanga, osoum et Aboundouroua



1.2 Climat

Le climat qui prévaut dans le canton est de type sahélo- saharien caractérisé par une longue période de saison sèche (octobre - juin) et une saison pluvieuse (juillet - septembre). De novembre à mars souffle un vent sec «harmattan» du secteur Nord-Est vers le Sud-Ouest qui dessèche considérablement la nature.

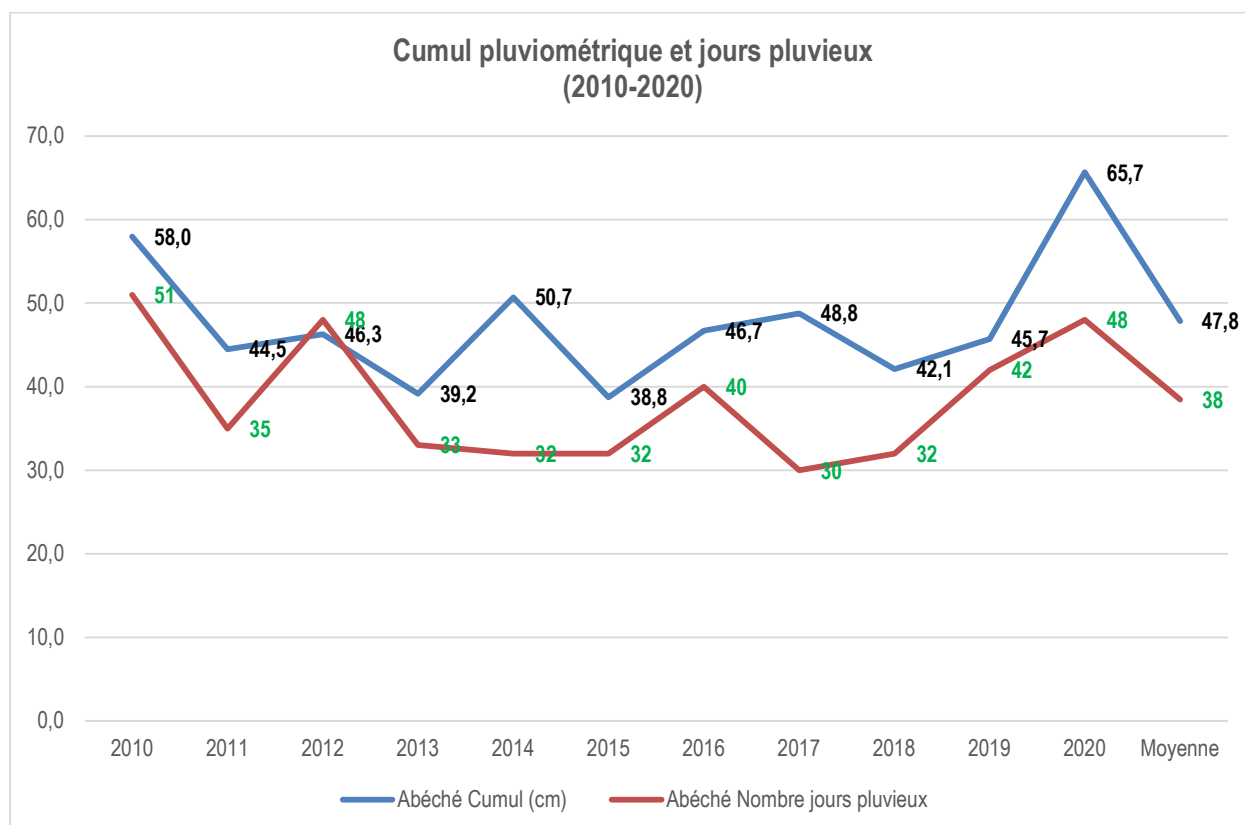
De mai à septembre, souffle un vent humide la « mousson » du Sud-Ouest vers le Nord Est apportant des nuages chargés d'humidité.

Les pluies s'étendent sur une courte durée ; elles sont quelques fois très agressives causant ainsi d'importantes érosions du sol. La tendance est à la baisse (300 à 400mm/an) pendant les trois dernières années (voir tableau ci-dessous). Les températures sont très élevées à partir de mars, avril voire mai, quelques fois dépassant le 45°C.

Tableau 2 : Coure pluviométrique de la station d'Abéché

L'analyse des données sur dix (10) années entre 2010 et 2019 montre que le nombre moyen de jours pluvieux est de 38 jours (min=30, max=51 pour

cette période) avec un cumul annuel moyen de 461 mm (min=387,5- max=579,5 pour cette période). L'année 2020 a enregistré 656,5 mm en 48 jours de pluies. Elle a été excédentaire de 42,5% (196 mm) avec une augmentation de 10 jours de pluies par rapport à la moyenne des dix (10) précédentes années. Cette augmentation est très favorable pour un développement des cultures.



1.3 Hydrographie

Le réseau hydrographique est constitué des cours d'eau temporaire qui traversent le canton dont on peut citer entre autres : Ouadi. Warkang, Ouadi Idal-al-har, Ouadi Tarak, Ouadi Sakar, Ouadi Aboundoudroua, Ouadi Chadidé, Ouadi Noumouro, Ouadi Malanga, Ouadi Fircha, Ouadi Dabou...etc. Les ouadis les plus importants sont Malanga, Oussoum, Aboundouroua qui déborde et forment des zones d'inondation favorables à l'agriculture et à l'élevage. La nappe phréatique varie d'une zone à une autre et peut aller jusqu'à 36 m dans certains endroits.

Les roches cristallines du canton très riche en Silice présentent des fines fissures avec une possibilité d'emménagement d'eau médiocre. Ces fissures se

renferment vers le bas et la nappe phréatique ne peut être atteinte qu'au moyen d'un forage équipé d'une pompe.

En dessous d'une pluviométrie de 400 mm/an, la quantité d'eau s'accumulant dans le sous-sol est très faible. Les mares aménagées de Fircha, de Mourdaba, de Kilédjé ainsi que les seuils d'épandages d'eau de Malanga et de Terkéme jouent un rôle très important dans l'abreuvement des animaux. Des forages en nombre insuffisant servent des points d'eau à usage domestique ainsi que pour le bétail (petits ruminants).

1.4 Les ressources naturelles

1.5 Sols

Les sols sont généralement très gravillonnaires en surface et en profondeur. Les textures sont sablo-argileuses et généralement sableuses en surface. Ces sols sont perméables et moyennement durs. L'érosion en nappe est forte dans les cours d'eau, le ravinement reste faible à cause des pentes faibles.

Dans les ouadis, on trouve des sols sablo-argileux. Dans les zones éloignées du lit des ouadis, les sols sont soit argileux, soit sableux (Goz) destinés à la culture de pénicillaire, arachide, niébé et du sésame. Ces sols ont connu une dégradation importante à cause de phénomène d'érosion et de l'utilisation excessive des sols causant leur appauvrissement. Pour lutter contre l'érosion et préserver la fertilité des sols la population utilise des méthodes traditionnelles de lutte contre l'érosion par la construction des cordons à l'aide des branchages et les pierres alignées pour protéger les champs des cultures. Ces efforts demeurent insuffisants quant à l'ampleur de la dégradation des terres dont les conséquences sont la baisse de la production agricole. A cet effet le renforcement des moyens de production, le renforcement des capacités de la population et l'introduction des nouvelles techniques semble être un début de solution à ce problème.

1.6 Végétation et Flore

La végétation d'ensemble du canton est une steppe herbeuse à arbustive. Pendant les grandes sécheresses des années 70 et 80, la flore et la faune ont subi les effets des aléas climatiques. La végétation présente encore des stigmates de ces aléas couplés aux effets du pâturage et des actions anthropiques ayant causés donc des dégradations importantes. La régénération naturelle est presque inexistante à cause des effets d'érosion et du surpâturage. Aucune action de reboisement de grande envergure n'a été entreprise toute fois la population prend de plus de plus conscience et cela se

traduits par des actions d'élaboration des conventions locale et quelques plantation d'arbres. La population exploite les espèces végétales présentes pour faire la construction des maisons, les clôtures des champs et des concessions ainsi que pour l'énergie domestique (bois de chauffe) etc.....

Les arbustes rencontrés sont entre autres : *Boscia senegalensis*, *Guiera senegalensis*, *Piliostigma reticulatum*, *Capparus decidua*, *Salvadora persica*, *Calotropis procera*, *Cassia tora*....etc.

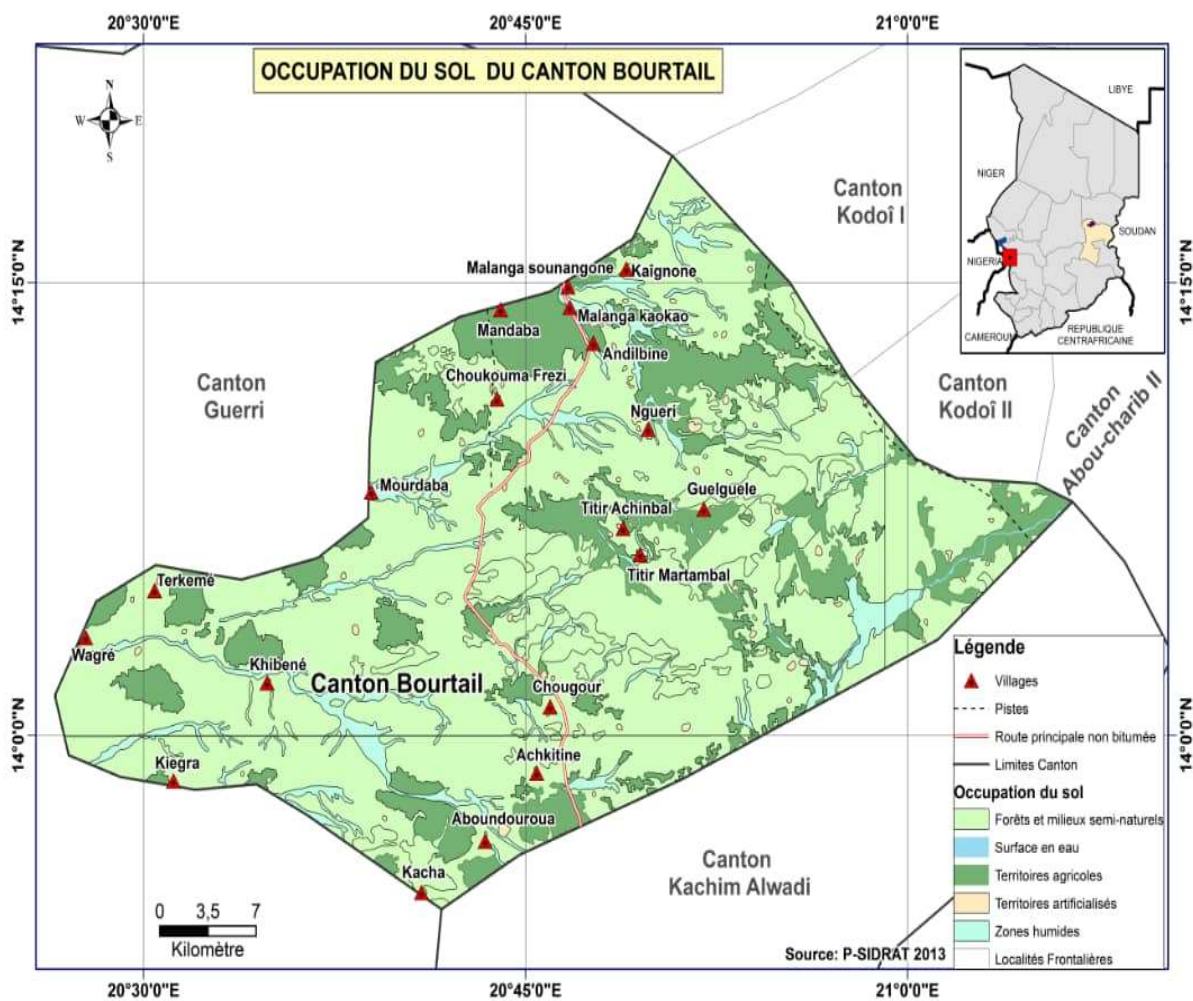
On rencontre aussi des arbres comme *Tamarindus indica*, *Balanites aegyptiaca*, *Acacia senegal*, *Acacia nilotica*, *Acacia seyal*, *Sclerocarya birrea*, *Zizyphus Mauritiana*, *Dalbeggia menaloxylon* etc..... Certains arbres ont des vertus médicinales soit par leurs feuilles, leurs racines ou leurs écorces.

Le couvert herbacée stmoyenetre présente un bon pâturage pour l'élevage .Les graminées rencontrées est : *Dactyloctenium digitata*, *Panicum laetum*, *Schoenofeldia gracilis*, *Andropogon gayanusetc*.

1.7 Faune

Pendant les années 60, la faune était présente dans plusieurs endroits du canton ce pendant avec les sécheresses des années 70-80, la faune a subi une forte dégradation du aux aléas climatiques et à l'action de l'homme. La faune est très pauvre et se limite à quelques gazelles, Chacals, Hyènes, Pintades, Lièvres, Ecureuils, Outardes, Phacochères, Porc-épic, Pique-bœufs, etc....La disparition de certaines espèces telles que (antilope, lion, panthère, buffle etc..) est dû à la destruction de leur habitat naturel.

1.8 Carte d'occupation du sol



2 MILIEUHUMAIN

2.1 Historique du canton

Les populations du Canton de Bourtail viennent de Ouara, l'ancienne capitale de l'empire du Ouaddaï. Ce terroir qui était dirigé par les Khalifats fut érigé en Canton vers le début du XIXème Siècle avec l'arrivée des colons français. Bourtail vient du mot « **BOURTOU** » qui signifie en **Maba, *Acacia nilotica*** dont le goût amer traduit la rigueur avec laquelle, le Chef dirigeait le Canton. Cinq (05) Chefs de Canton se sont succédé. Ils' a gitde :

N°	Nom du chef de Canton	Année de règne
1	Mahamat Djoro-Djoro	1910 - 1920
2	Mahamat Ahmat	1920- 1927
3	Mahamat Ousman	1927 - 1960
4	Anadif Abdoulaye	1960- 1998
5	Ahmat Anadif Abdoulaye	1998 à nos jours

2.1.1 Caractéristiques démographiques

On dénombre dans le canton Bourtail au total 52 villages. D'après les chiffres avancés par les chefs de villages, il y a 13346 ménages pour une population totale estimée à 56125 habitants soit en moyenne 07 personnes/ménages. Le nombre d'enfants dont l'âge varie de 5 à 16 ans est de 18604 avec 8.102 garçons et 10.504 filles. (Source : population, 2021).

Tableau 1 : Liste des villages et nombre de la population du Canton

N°	Nom de Village	Nombre de ménage	Nombre de population			Nombre des enfants à l'âge scolaire (5 – 15 ans)		
			Homme	Femme	Total	Garçon	Fille	Total
01	Torkodjone	150	185	255	440	75	105	180
02	Guinda	179	263	378	641	104	115	219
03	Bourtail Zawiya	90	251	372	623	83	172	255
04	Ambaye 2	170	431	515	946	247	262	509
05	Tanguéné	173	381	420	801	209	201	410
06	Fircha	269	543	599	1100	140	132	272
07	Talandong	46	125	187	312	75	97	172
08	Khebine	110	177	255	432	98	110	208
09	Kiégra	86	260	282	542	160	155	315
10	Mourdaba	183	509	592	1101	128	172	300
11	Erwan	403	1125	1601	2726	213	303	516
12	Dabou	204	208	465	673	153	148	301
13	Bourtail Ganone	263	506	721	1227	75	89	164
14	Chougour	63	301	325	626	43	75	118
15	Andébou	71	270	350	620	71	76	147

16	Gourbo	68	187	176	363	123	108	231
17	Angatarak	100	255	276	531	30	50	80
18	Choukouma harazé	185	294	335	629	104	160	264
19	Kouzi wahid	100	187	323	510	99	190	289
20	Ambaye 1	260	255	340	595	75	90	165
21	Anourchi	317	470	636	1106	113	173	286
22	Aboundouroua	512	2041	3540	5581	1307	1775	3082
23	Achkiting	260	532	819	1351	312	496	808
24	Orone	266	138	129	267	18	27	43
25	Fondo	297	518	695	1213	215	223	438
26	Malanga kaokao	898	842	955	1797	258	341	599
27	Terkémé	239	469	424	793	123	152	275
28	Waguiré	212	520	489	1009	120	50	170
29	Choukouma Frezi	120	190	280	370	90	130	220
30	Titir Ichmane	336	695	947	1642	62	27	89
31	Andibing	300	320	500	820	80	140	220
32	Kiri Aramsin	212	275	367	642	135	152	287
33	Titir Martambal	200	693	832	1525	397	430	827
34	Habil	60	180	240	420	50	70	120
35	Kiri	272	334	515	981	153	179	332
36	Mokoka	94	291	237	528	131	83	214
37	kilédji	291	625	1032	1657	251	412	663
38	kaikan	215	264	473	737	77	117	194
39	koulouk	115	160	212	372	56	88	144
40	Guelguele	157	212	514	726	103	208	311
41	Nakargoune	386	876	1811	2687	98	156	254
42	Kinda	124	193	332	525	45	50	95
43	Ouara Adjouss	56	64	148	212	12	28	40
44	Malanga Sounangoune	330	669	731	1400	371	400	771
45	Ngueri Gozan	356	801	1115	1916	150	255	405
46	Chandi	210	198	235	433	72	92	164
47	Chakarnaba	200	155	183	338	60	81	141
48	Ngueri Koudougouroung	680	350	510	860	120	272	392
49	Ngueri	553	765	1256	2021	57	94	151
50	Ngueri 1	145	350	565	915	230	305	535
51	Kacha	1155	1651	3189	4840	425	500	925
52	Mandaba	605	486	517	1003	106	188	294
Total		13346	23040	33195	56125	8102	10504	18604

Source : population

2.2 Organisation sociale, politique et culturelle

L'organisation sociale du canton, est l'émanation de la chefferie traditionnelle structurée comme suit : Le Sultan, le Chef de canton, le Chef de village, le Warnanget, la Chouchié aux côtés desquelles quelques organisations modernes (Groupements et

Associations) fonctionnent. Traditionnellement, les villages du canton sont organisés par sexe et par âge. Les femmes sont regroupées sous la présidence d'une femme âgée et connue sous le titre de «Chouchié» tout contact entre les femmes du village et l'extérieur (Exemple projet, visite etc...) doit passer par elle. Les hommes eux sont dirigés par le «Warnang» responsable de l'association des jeunes dont le rôle est d'organiser toutes les questions liées aux activités communautaires, à l'entraide et aux problèmes de défenses. Il travaille en étroite collaboration avec la Chouchié (responsable des femmes) et le chef de village.

Le Chef de canton ; connu sous le nom de « Melick », dans la structure traditionnelle locale détient l'autorité traditionnelle et religieuse et sert d'intermédiaire entre les autorités politiques (Etat, Administration moderne) et les autorités traditionnelles villageoises. Le chef de canton assiste ainsi dans l'application des plans d'actions politiques, sociaux et économiques décidés par le gouvernement et les populations locales. Il est également responsable de la police rurale notamment en ce qui concerne le maintien de l'ordre. A cet effet il poursuit et cherche les auteurs de crimes et délits, donne des contraventions quant aux problèmes civils et coutumiers. Il concilie les parties en première instance, lorsqu'elles sont domiciliées dans le ressort de sa chefferie, avant de passer si nécessaire au juge de paix ou au magistrat compétent. Il existe également dans le canton des organisations d'entraide à but social ou économique telles que groupements et associations.

2.2.1 Organisations modernes

Les structures modernes sont représentées par 33 organisations paysannes à vocation agropastorale dont 4 masculines, 10 féminines et 19 mixtes parmi lesquelles une (01) association et deux Unions (02) sont reconnues officiellement. (Cf. tableau en annexe). Toutes ces organisations sont l'œuvre des projets et programmes ayant intervenus dans les zones notamment AFRICARE, PRODABO ainsi que le service de l'ANADER qui joue un rôle non négligeable dans l'encadrement du monde rural. Cependant toutes ces organisations rencontrent des difficultés dans leur fonctionnement par manque d'appui technique et organisationnel, le manque des moyens de production exposant les membres de ses organisations à une

insécurité alimentaire précaire dont les causes sont multiples.

Avec la structuration proposée dans le nouveau guide harmonisé d'élaboration de PDL ; de nouvelles structures sont mises en place. C'est le cas de l'Association de Développement du Canton (ADC) dont le bureau exécutif est l'organe chargé de conduire le processus d'élaboration/révision du PDL et dont le rôle est de :

- coordonner la planification locale ;
- appuyer les initiatives locales et projets issus du PDL ;
- suivre les actions prévues dans le Plan de Travail Annuel(PTA) et le PDL ;

Outre le rôle de coordination, l'ADC sensibilise la communauté dans la mobilisation des ressources locales et chercher les financements extérieurs en vue de maitre en œuvre le PDL ;

- collecter et garder tous les documents élaborés pendant le processus d'élaboration du PDL
- organiser les ateliers cantonaux de planification ;
- coordonner les activités des commissions thématiques ;
- rédiger le plan de développement local ;
- présenter le PDL au CDA
- diffuser le PDL validé ;
- Faire le bilan périodique de la mise en œuvre du PDL.

L'ADC a pour objectif de

- ⇒ Promouvoir une dynamique de développement local,
- ⇒ Faciliter la planification locale et d'évaluer le PDL ;
- ⇒ soutenir les initiatives des organisations de base,
- ⇒ favoriser une prise en charge progressive des actions par des collectivités organisées, v) Assurer une amélioration des services publics de base et en fin
- ⇒ créer les conditions permettant d'accroître le revenu monétaire des populations du canton à travers l'amélioration de la production agricole et la gestion rationnelle des ressources naturelles pour un développement durable.

A l'intérieur de l'ADC il y a également le CCD 1^{er} organe technique de l'élaboration du PDL et qui est constitués de quatre premiers membres du bureau exécutif¹ dont une femme

2.2.2 Les infrastructures existantes

Le canton dispose de plusieurs types d'infrastructures socioéconomiques. Ces infrastructures se résument par : centres de santé, écoles, forages, puits, magasins de stockage, moulins, et seuils d'épandage en plus des pistes rurales carrossables dont la plus importante est celle d'Abéché - Biltine et qui traverse le canton du Nord au Sud. Cependant, le canton Bourail demeure parmi les cantons les plus faiblement équipés.

2.2.3 Les infrastructures socioéconomiques et sanitaires,

Sur le plan sanitaire le canton compte actuellement cinq (05) centres de santé dont un communautaire celui de Kacha. Cependant ces centres rencontrent un certain nombre de difficultés en termes d'approvisionnement en médicament et personnel qualifié notamment l'absence des sages-femmes. Il y également une faible fréquentation des populations surtout au niveau (CPN) ce qui traduit par une faible prise de conscience mais aussi l'éloignement de certains villages du centre de santé. Quant aux infrastructures socioéconomiques le canton dispose de sept (07) magasins de stockage fonctionnels construits en matériaux durs.

Tableau : infrastructures socioéconomiques

N°	village	Type de construction	Construit par quel partenaire	Année de construction	Etat de fonctionnement		Type des Matériaux
					Bon	Mauvais	
1	Malanga Kaokao	Magasin	APRODIF	2021	x		durable
2	Malanga Sounangoune	Magasin	APRODIF	2021	x		durable
3	Choukouma freizi	Magasin	PRODABO	2011	x		durable
4		Officine	REVANCH	2018	x		durable
5	Ngueri	Magasin	GIZ	2016	x		durable
6	Wagré	Magasin	AFRICARE	2007	x		durable
7	Bourtail Zawiya	Magasin	AFRICARE	2008	x		durable
8	Mourdaba	Magasin	AFRICARE	2008	x		durable

Tableau : infrastructures socio sanitaires

N°	village	Type de construction	Construit par qui?	Année de construction	Etat de fonctionnement	Type des Matériaux
----	---------	----------------------	--------------------	-----------------------	------------------------	--------------------

			partenaire		Bon	Mauvais	
1	Malanga Kaokao	Centre de santé	Etat	2013	x		durable
2	Ngueri	Centre de santé	Etat	2013	x		durable
3	Térkemé	Centre de santé	AFRICARE	2003	x		durable
4	Kacha	Centre de santé	Communautaire	2016	x		durable
5	Mourdaba	Officine	REVANCHE	2019	x		durable
6		Latrines familiales	APRODIF	2020	x		durable

2.2.4 Les infrastructures hydrauliques et pastorales

Au niveau des infrastructures hydrauliques le canton dispose de 20 forages à motricité humaine (PMH) et une dizaine de puits ouverts pour l'approvisionnement en eau potable pour la consommation humaine ainsi que quatre (04) mares pour l'abreuvement du bétail. La plupart des points d'eau potable sont réalisés avec l'appui des partenaires ayant intervenus dans le canton. Mais compte tenu de la croissance démographique, ces points d'eau semblent être très insuffisants pour couvrir les besoins en eau de la population d'où la nécessité de renforcer les infrastructures hydrauliques.

Tableau : infrastructures hydrauliques et hydroagricoles

N°	village	Type de construction	Construit par qui ? partenaire	Année de construction	Etat de fonctionnement		Matériaux de construction
					Bon	Mauvais	
1	Bourtail Ganoune	PMH	Hydraulique	1997	x		Dur
2	Khebéne	Seuils	HELP	2018	x		Dur
3		Puits	HELP	2018	x		Dur
4	Kiegré	PMH	Almy Nadif	2012	x		Dur
5	Fircha	PMH	Almy Nadif	2004	x		Dur
6	Malanga1	Mare	APRODIF	2020	x		Dur
7		Puits maraichers	APRODIF	2020	x		Brique
8		PMH	Hydraulique	1998	x		Brique
9		Chateau	revanche	2018	x		Dur
10	Choukouma Frezi	PMH	Hydraulique	1998	x		Dur
11	Titir Martabal	PMH	Hydraulique	1997	x		Dur
12	Torkodjone	PMH	Hydraulique	1997	x		Dur
13	Chandi	PMH	Hydraulique	1997	x		Dur
14	Koulouk	PMH	Hydraulique	1997	x		Dur
15	Ngueri	PMH	Hydraulique	1997	x		Dur
16		Chateau		2018		x	Dur
17	Terkeme	PMH	Almy Nadif	2004/2018	x		Dur
18	Kacha	PMH	Hydraulique/A lmy Nadif	2002/2005	x		Dur
19		Puits	Communautaire	1985	x		Dur
20	Anorchi	PMH		2017	x		Dur
21	Wagré	PMH	Almy Nadif	2004	x		Dur
22	Titre Achmane	PMH	Hydraulique	1997	x		Dur
23	Fondo	PMH	Hydraulique	1998		X	Dur

24	Mandaba	PMH	Hydraulique	1998		x	Dur
25	Chakarnaba	PMH	Hydraulique	1997	x		Dur
26	Andilbing	PMH	Hydraulique	1997		x	Dur
27	Mourdaba	PMH	Almy Nadif	2004	x		Dur
28	Andilbing	Mare	APRODIF	2020	x		Dur
29		Barrage	APRODIF	2021	X		Dur
30	Choukouma	Barrage	APRODIF	2020	x		Dur
31	Mandaba	Barrage	APRODIF	2021	x		Dur
32		Puits maraichers	APRODIF	2020	X		Dur
33	Kaikane	Mare	APRODIF	2020	X		
34	Ngueri	Mare	APRODIF	2021	x		

2.2.5 Les infrastructures éducatives, culturelles et sportives

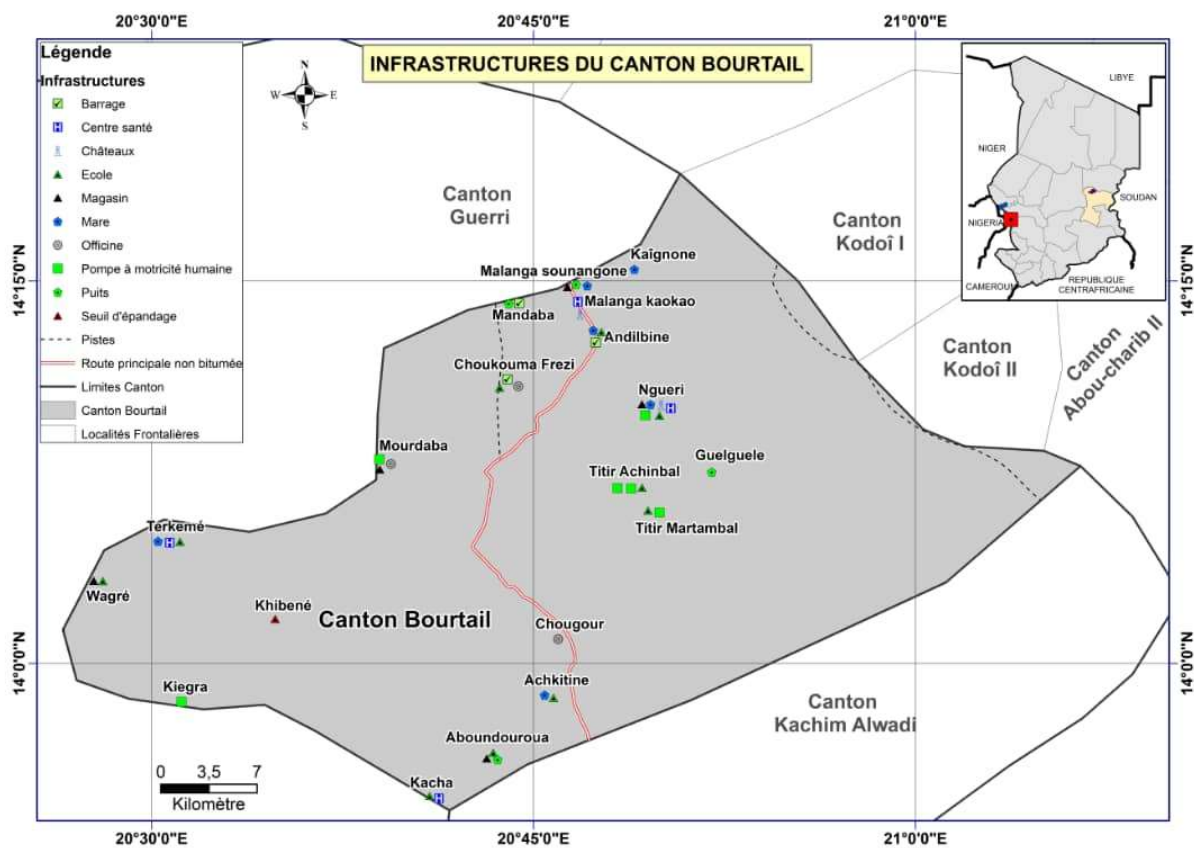
Sur le plan éducatif, selon le recensement réalisé lors de l'étude du milieu et les données recueilli auprès de l'inspection de l'enseignement de base, le canton Bourtail compte dans son ensemble 24 écoles parmi lesquelles 7 communautaires. Ces infrastructures éducatives sont loin de couvrir les besoins en salle de classe vue le caractère communautaire d'un certain nombre d'écoles qui fonctionnent avec l'appui des parents. L'effectif total des enfants est de 4878 enfant dont 2049 fille ce qui représente 42,04%. Les conditions d'études sont très précaires car il manque des salles de classe et la plupart de salles de classe existantes sont construites en matière non durables (banco, hangar en seccos). La plupart de ces écoles sont faiblement équipés en matériels didactique et manuels scolaires et une insuffisance notoire des enseignants tant communautaires que qualifiés. La plupart des enfants ne sont pas scolarisés malgré la proximité de certaines écoles.

Tableau : infrastructures socioéducatives

N°	Ecole/ Nom de village	Statut	Année de construction	Niveau de l'école	Effectif des élèves		Total
					G	F	
1	Anourchi	Publique francophones	1997	6	120	100	220
2	Bourtail Ganoun	Publique	2007	6	143	59	202
3	Choukouma	Publique	2016	6	133	84	217
4	Kiri	Communautaire	2002	5	109	69	178
5	Kiledji	Communautaire	1976	6	104	65	169

6	Makoka	Publique	2005	6	92	58	150
7	Mourdaba	Communautaire	2002	5	98	66	164
8	Terkemé	Publique francophone	2000	6	112	68	180
9	Aboundouroua	Publique bilingue	1997	6	134	90	224
10	Bourtail Zawia	Communautaire	2002	6	118	68	186
11	Fircha	Publique	2002	6	116	107	223
12	Kacha	Publique	2016	6	136	91	227
13	Malanga Kaoukaou	Publique	1990	6	174	119	293
14	Ngueri Gozan	Publique	1967	6	139	78	217
15	Titir Martabal	Publique bilingue	2002	6	110	81	191
16	Fondo	Communautaire francophone	2012	4	94	69	163
17	Kouloum beck	Communautaire	2012	4	82	68	150
18	Malanga sounougoun	Communautaire	1990	6	115	79	194
19	Kiegre	Communautaire	2013	6	7	74	81
20	Ambaye Choukoutoum	Communautaire arabophone	2018	3	58	44	102
21	Ambaye salat	Communautaire	2017	4	64	59	123
22	Ngueri Koudoungouroun	Communautaire	2016	4	130	95	225
23	Ngueri watigane	Communautaire	2019	2	55	57	122
24	Ngueri Katinal	Communautaire	2020	2	46	39	85
25	Chakarnaba	Communautaire	2019	3	50	32	82
26	Tolondong	Communautaire	2017	3	41	29	70
27	Ngatakarak	Communautaire	2016	4	51	43	94
28	Andilbing	Communautaire	2018	3	50	48	98
29	Nakargoune	Communautaire	2014	4	62	51	113
30	Kaignan	Communautaire	2020	2	37	28	65
31	Kiri Aramssin	Communautaire	2020	2	39	31	70
TOTAL					2819	2049	4878

2.2.6 Carte des infrastructures existantes



2.3 Les intervenants

Le canton a bénéficié des interventions des plusieurs partenaires au développement notamment les ONGs, Projet/Programmes parmi lesquels on peut citer entre autres la GIZ, AFRICARE, PRODABO, Almy-Nadif, le PADL/GRN, la Croix rouge Espagnole etc... qui ont intervenu dans les domaines de la sécurité alimentaire, la gestion des ressources naturelles et la protection de l'environnement, de l'hygiène, eau et assainissement par la construction des forages d'eau et des latrines ainsi que la construction des magasins de stockage. A cela s'ajoute le différent service technique de l'Etat dont l'ANADER qui apporte des appuis techniques non négligeables aux communautés. Dans le domaine de la santé animale plusieurs infrastructures vétérinaires ont été réalisées à cela s'ajoute la présence d'un mandataire vétérinaire privé. Actuellement le canton bénéficie de l'intervention de quelques projet et programmes c'est le cas du PAM, SAN, PASTOR, PCMB, GIZ, APRODIF et BCI

Tableau 2 : Liste des intervenants,

Intervenant	Domaine	Période	Activités
GIZ	Sécurité Alimentaire	2011-2013	- Construction des seuils d'épandage ; - Elaboration de conventions locales ; - formation des producteurs ;
PRAPS1	2019	Sécurité alimentaire	Construction des ouvrages hydroagricole
APRODIF	Sécurité Alimentaire	2019 - 2020	- Appui aux activités de résiliences ; - Création des actifs productifs ; - Transfert monétaire (cash transfert) ; - Appui aux activités maraichères ;
PNSA	Agriculture et élevage		- Construction micro barrages ; - Réalisation des puits maraichers et pastoraux ; - Construction des infrastructures pastorales ;
PDR Wadi Fira	Sécurité Alimentaire	2017- 2019	- Appui nutritionnel ; - Renforcement des capacités techniques des producteurs ; - Appui en intrant & matériels agricoles ;
Help Tchad	Développements rurale	2017- 2019	- Construction des infrastructures hydroagricoles ;

			<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des forages (PMH) ; - Appui aux producteurs ;
BCI	Développement Local	2019 - 2023	<ul style="list-style-type: none"> - Actualisation/révision des PDLs ; - Mise en place des ADC/CCD; - Appui à l'opérationnalité des CPA/CDA ;
BCI/SAN	Sécurité Alimentaire		<ul style="list-style-type: none"> - Construction et équipement des puits/Forages maraichers ; - Construction des magasins de stockages ; - Appui aux activités génératrices de revenus (AGR) ; - Distribution des intrants & matériels agricoles ;
MOD/SAN	Eau & Assainissement	2020 - 2025	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des forages (PMH, UPH) ; - Mise en place des comités de gestion ; - Sensibilisation hygiène & assainissement ;
ATPDI/SAN	Hygiène & Assainissement	2020 - 2025	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation hygiène & assainissement ; - ATPC
PUI	Santé & nutrition		<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du Paquet Minimum d'Activités - Renforcer les capacités du personnel de santé ; - Appui au centre de santé en équipement ;

2.4 Activités économiques

L'économie du Canton repose essentiellement sur l'agriculture et l'élevage. A cela vient s'ajouter de manière plus ou moins importante le commerce. L'artisanat et la cueillette sont presque inexistants.

2.4.1 Agriculture

Situé dans l'isohyète (300 à 400 mm) de pluies par an, l'agriculture du Canton Bourtail est fortement tributaire des aléas climatiques, des ennemies des cultures et de l'érosion (hydrique et éolienne). Les surfaces cultivables représentent 1/5 de la superficie du Canton, soit 3 630 hectares. (Cf. Plan Régional de Développement, volume I, 1994).

Les principales cultures pluviales sont : le pénicillaire et l'arachide. Le sorgho et le gombo sont cultivés à moindre échelle. Les cultures maraîchères telles que la tomate, l'ail, l'oignon et la pastèque ne sont pratiquées qu'au niveau des barrages de retenue d'eau de Malanga. Les cultures de décrue n'existent pas dans le Canton.

L'agriculture est du type extensif avec l'utilisation des outils agricoles rudimentaires, le canton est sous-équipé en matériels de production agricole. On dénombre quelques houes occidentales et charrettes achetées par les paysans eux-mêmes auprès de l'ANADER et récemment une ou deux tracteurs acheter auprès de l'ANADER. L'encadrement technique est limité et était assuré par Africare et le PSAP (Projet des Services Agricoles et Pastoraux) ainsi que par la GIZ qui a donné des formations agricoles dans quelques villages du canton et a équipé les populations en semences et matériels agricoles (houe, pulvérisateurs, équipement de pulvérisation). Les techniques culturales se résument entre autres à :

- ❖ Semis à sec sur les sols pauvres ;
- ❖ Sarclage (1 ou 2), effectué 20 jours après le semis ; Démariage de jeunes plants ;
- ❖ Amendement du sol par apport de la fumure organique ; Rotation des cultures ;
- ❖ Traitements phytosanitaires à l'aide de produits naturels ; Jachère.

La superficie moyenne par ménage est de 2 hectares pour la pénicillaire et le sorgho et 0.5 hectare pour l'arachide. La moyenne de productions à l'hectare est de 700 Kg pour la pénicilline et 750 Kg pour le sorgho et l'arachide (ONDR, 2012.

2.5 Elevage

Il constitue également l'une des principales activités économiques dans le canton après l'agriculture. Le Canton Bourtail est une zone par excellence d'élevage, il est du type extensif. Malheureusement, cette activité rencontre des difficultés liées à l'insuffisance du pâturage, la faible couverture sanitaire, le manque d'encadrement

des éleveurs, le vol récurrent des bétails et surtout l'insuffisance d'eau pour l'abreuvement du bétail.

Les zones de pâturages sont constituées des terres de « naga » en saison des pluies et les zones de montagnes en saison sèche.

La partie occidentale du Canton est fréquentée par les transhumants pendant le début de la période hivernale (juillet). Plusieurs couloirs de transhumance traversent le canton, ce qui limite un peu les conflits entre agriculteurs et éleveurs. Un couloir de transhumance passe par le village Titir, un autre à l'est du village Koulouk, deux autres couloirs non balisés passent par l'Ouest de Choukouma et continuent jusqu'à Madala (Guéri) et Ganatir (Biltine).

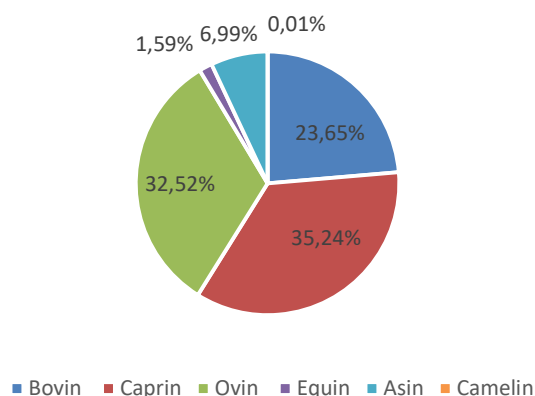
Pendant la remontée (juillet) et la descente (début octobre), il sévissait parfois des disputes entre autochtones et transhumants qui sont réglées par le Comité Paritaire des Règlements des Conflits(CPRC).

Tableau des données des animaux

Bovin	23,65%	60154
Caprin	35,24%	89610
Ovin	32,52%	82684
Equin	1,59%	4030
Asins	6,99%	17765
Camelin	0,01%	8
TOTAL		254251

Le cheptel est constitué essentiellement des caprin (35,24%), ovins (32,52%), bovins (23,65%) a cela s'ajoute l'élevage des équidés représentant (8,58%).

Tableau estimatif du nombre de cheptel du canton Bourtail
(données population)



2.6 Commerce

Très peu développé et orienté surtout vers les produits agricoles, manufacturés et le bétail, le Canton dispose de cinq (05) marchés hebdomadaires dont un seul celui

de Nguéri qui représente une importance économique non négligeable. Ces marchés existants à savoir Nguéri, Malanga, Kiri- Angatarak et Fircha constituent des centres importants d'échanges des produits agricoles et de la vente des petits ruminants.

Les grands marchés de collecte de bétails (Bovins) se trouvent à Abéché et Biltine, tout comme le poste vétérinaire le plus proche.

Dans ces marchés, on trouve des denrées alimentaires constitués des céréales, les produits maraîchers (ail, oignon, tomate...), les petits bétails, les produits de la cueillette et de l'artisanat.

Tableau 3 : Liste des marchés Hebdomadaires

Villages	Jour du marché	Importance
Kiri	Lundi	La vente des produits céréaliers (mil, sorgho, etc...), maraichères (oignon ail gombo et tomate) et fruitiers (mange, goyave, banane) et l'achat des produit manufacturé pour s'approvisionner (les habits, les vaisselles et carburant...)
Nguéri	Mercredi	
Angakatarak	Lundi	
Malanga	Mardi	
Fircha	Mardi	

2.7 Artisanat

L'artisanat est presque inexistant et se limite à la fabrication par les allogènes des houes traditionnelles. La poterie, la vannerie et la sculpture sont également pratiquées.

2.8 Autres activités

La cueillette constitue une autre activité pratiquée par les populations. Pour l'autoconsommation, les femmes se livrent à la cueillette des fruits de *Zizyphus mauritiana*, *Balanites aegyptiaca*, *Boscia senegalensis* et de *Tamarindus indica*.

3 DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DU CANTON ET OPTIONS DE DÉVELOPPEMENT PARDOMAIN

Pour réaliser l'actualisation du diagnostic, des assemblées générales d'analyses des problèmes ont été organisées dans les quatre (4) groupes de villages qui composent le canton ainsi que l'organisation d'un atelier de diagnostic (DPC) au niveau cantonal. Le diagnostic participatif cantonal est une étape importante du processus de planification. Elle permet à la population du canton et ses organisations de base d'analyser les problèmes majeurs qui freinent le développement de leur canton afin de déterminer les axes prioritaires de développement. Ces résultats sont résumés dans les tableaux ci-dessous :

3.1 Domaine : Agriculture, Elevage

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Baisse de la production agricole	Aboundouroua Terkemé Choukouma Ngueri	<ul style="list-style-type: none"> ○ Erosion hydrique ; ○ Dégradation des Champs ; ○ Insuffisances des matériels agricoles ; ○ Appauvrissement des sols ; ○ Baisse de la pluviométrie ; ○ techniques culturales inadaptées ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Famine ; ○ Malnutrition chez les enfants ○ Faible pouvoir d'achat ; ○ Pauvreté ; ○ Exode ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des terres cultivables ; ○ Existence de services de l'Etat (ANADER) ; ○ Existence des groupements des producteurs ; ○ 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Appui aux producteurs en matériels agricole ; ○ Formation sur les techniques des cultures maraichères et ○ Construction des cordons pierreux ; ○ Construction des ouvrages hydroagricoles (seuils d'épandage) ;
Présence des ennemis de culture		<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance des produits phytosanitaires ; ○ Irrégularité des pluies ; ○ Insuffisance des matériels de lutte ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Déplacement de familles ; ○ Faible production agricole ; ○ Insécurité alimentaire ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence d'ANLA ○ Existence des ONGs ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Formation des producteurs sur la lutte des ennemis de culture ; ○ Dotation des producteurs phytosanitaires avec des matériels de lutte des ennemis de culture ;

Erosion hydrique		<ul style="list-style-type: none"> ○ Ruissèlement ; ○ Ensablement des terres cultivables ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Baisse des productions ; ○ Dégradation des terres cultivables ; ○ Appauvrissement des sols ; ○ 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Présence des montagnes ; ○ Présence des oudis ; ○ Présence des partenaires et services des infrastructures ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Construction des cordons ; ○ Construction des digues et diguettes ;
Baisse de la production animale		<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisances des puits pastoraux ; ○ Insuffisance des pâturages ; ○ Faible encadrements des éleveurs 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Taux de mortalités ; ○ Faible croissance ; ○ Perte des animaux ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des éleveurs ; ○ Existences des Auxiliaires d'élevages ; ○ Existence d'une officine vétérinaire ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Construction d'un parc de vaccination ; ○ Aménagement des points d'eaux ; ○ Formation et recyclage des auxiliaires d'élevage 2 par village ; ○ Création d'un marché à bétails à Aboundouroua ;
Persistance des maladies du bétail		<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance des agents vétérinaires ; ○ Eloignement des postes vétérinaires ; ○ Faible équipement des auxiliaires d'élevages ; ○ Insuffisance des auxiliaires d'élevage ; ○ Faible couverture vaccinale ; ○ Manque de parc de vaccination ; ○ Faible volonté des éleveurs à vacciner leurs animaux ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mort des animaux ; ○ Pauvreté des éleveurs ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de cheptels ; ○ Existence de secteur vétérinaire ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Création et construction d'un poste vétérinaire à Malanga ; ○ Création d'une officine en Ngueri ; ○ Dotation en médicaments vétérinaires ;

Insuffisance de pâturage et alimenter des bétails		<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance des points d'eau dans les sites de pâturage ; ○ Baise de la pluviométrie ; ○ Insuffisances de site de pâturage ○ Insuffisance aliments des complémentations 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faible production animale ; ○ Perte de cheptels ; ○ Pauvreté des éleveurs ; ○ Faibles croissances des bétails ; ○ Taux de mortalité ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des cheptels ; ○ Existence d'un secteur vétérinaire à Abéché ; ○ Existence des éleveurs 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en place des champs pilote pour l'introduction des cultures fourragères ; ○ Appui aux éleveurs avec des tourteaux ;
Insuffisance des points d'eau pour l'abreuvement des animaux		<ul style="list-style-type: none"> ○ Présence des puits pastoraux sur les sites des champs agricoles qui frein l'abreuvement pendant des périodes ; ○ Insuffisance des marres ; ○ Eloignement des Point d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Pénibilité des éleveurs pour abreuver les animaux ; ○ Amaigrissement des animaux ; ○ Faible production animale 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des ouadis ; ○ Existence des quelques puits pastoraux ○ Existence des partenaires et ONG 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Construction des puits pastoraux dans les sites de pâturage à Ambaye 1, Bourtail Ganoun, ○ Creusage des marres à Mourdaba, Anourchi, Achkiting 1
Dysfonctionnement de l'officine Choukouma	Choukouma	<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance des produits dans l'officine ; ○ Insuffisance de maitrise de la gestion ; ○ Achat des médicaments d'origines douteuses ○ Cherté des médicaments de l'officine ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Baisse des revenus et ○ Faible fréquentation de l'officine 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence d'une officine ; ○ Existence de secteur vétérinaire ; ○ Existence des AE ○ 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Formation et recyclage des auxiliaires d'élevage sur la gestion et le traitement des animaux ; ○ Sensibilisation aux éleveurs de venir traiter leurs animaux à l'officine ; ○ Appui de l'officine avec des produits vétérinaires ;

		<ul style="list-style-type: none"> ○ Refus des éleveurs de traiter leurs animaux à l'officine 			
--	--	--	--	--	--

3.1.1 Axes Prioritaires

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)
1. Baisse de la production agricole et pastorale	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des terres de cultures ; ○ Existence des techniques traditionnelles ; ○ Existence des groupements des producteurs ; ○ Existence ANADER 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Augmentation de la production agricole à travers l'appui en équipement et le renforcement des capacités techniques des producteurs ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Appui en intrants et matériels agricoles ; ○ Formation des producteurs sur les itinéraires techniques des cultures ; ○ Formation des auxiliaires d'élevages ○ Construction des cordons pierreux ;
2. Difficultés d'abreuvement des animaux	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de quelques points d'eau ; ○ Existence de la délégation de l'élevage, ○ Existence génie rural OGN et partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faciliter l'abreuvement des animaux 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Construction et aménagement des marres ; ○ Construction des puits pastoraux ;
3. Persistance des maladies	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des cheptels ; ○ Existence de secteur vétérinaire ; ○ Existence des officines vétérinaire ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration de la couverture sanitaire des animaux à travers l'appui en produits vétérinaires et la réalisation des infrastructures vétérinaires 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Création et construction d'un poste vétérinaire à Malanga ○ Création d'une officine à Ngueri ; ○ Appui en produits vétérinaires ; ○ Formation des auxiliaires d'élevages et les équipés en kits vétérinaires ; ○ Sensibilisation aux éleveurs pour la fréquentation des auxiliaires d'élevages ; ○ Sensibilisation des éleveurs pour la vaccination de leurs animaux ;

3.2 Domaine : Environnement et Gestion des ressources naturelles

Problèmes Vécus	Localisations	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Dégradation de l'environnement	Aboundourou a Terkemé Choukouma Ngueri	<ul style="list-style-type: none"> ○ Coupe abusive des arbres ; ○ Feux de brousse ; ○ Faible pluviométrie, ○ Ignorance de la population sur la gestion durable des végétaux. ○ Technique culturales inadaptées 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sècheresse ; ○ Avancé du désert ; ○ Famine ; ○ Disparition de la faune et de la flore ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des services de l'environnement ; ○ Existence de la faune et de la flore etc. ; ○ Existence des OSC à vocation environnementale ; ○ Existence de l'ADC ○ Existence des partenaires, ONGs ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Pépinière et plantation des arbres à Anourchi ; ○ Formation sur l'utilisation des foyers améliorés ; ○ Sensibilisation de la communauté sur la gestion rationnelle des ressources naturelles ; ○ Sensibilisation sur l'importance de l'environnement ; ○ Plaidoyer aux autorités sur l'élagage des arbres ; ○ Sensibilisation des producteurs à planter des haies vives autour des champs ;
Pression des agents des Eaux et Forêt		<ul style="list-style-type: none"> ○ Ignorances ○ Analphabétisme ○ Méconnaissances des textes par les communautés et certains agents qui régissent l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mécontentement ; ○ Arnaque ; ○ Lourde amende en cas de défrichage des arbres ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des autorités administratives et traditionnelles ○ Existence de l'ADC ○ Existence des services de l'environnement ○ Existe des têtes régissant ○ l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Affecter des agents des eaux et forêt qualifié ; ○ Plaidoyer auprès des autorités pour alléger les lourdes amendes ;
Disparition des certains espaces végétales		<ul style="list-style-type: none"> ○ Coupe des arbres ; ○ Désertification ; ○ Baisse de la pluviométrie ; ○ Feux des brousses ○ Pression démographique 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Disparition de faune et flores ○ Avant de désert ○ Changement climatique 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des oudis ; ○ Existence service de l'environnement ○ 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en place des sites des défenses : Karkoundole-Boutoule, Kourak-Hilekhanam

3.2.1 Axes Prioritaire

Problèmes	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)
Degradation de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de la faune et de la flore etc. ; ○ Existence des OSC à vocation environnementale ; ○ Existence de l'ADC ○ Existence des partenaires, ONGs ; ○ Existence des espèces, 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Promouvoir les actions de préservation et reconstitution de l'environnement ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation de la communauté sur la protection de l'environnement ; ○ Production et plantation des arbres à Anourchi ; ○ Sensibilisation sur l'utilisation des foyers améliorés en banco ; ○ Formation des producteurs sur les techniques de production et plantation des arbres ; ○ Sensibilisation des producteurs pour la réalisation des haies vives autour des champs ;
Pression des agents des Eaux et Foret	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des autorités administratives et traditionnelles ; ○ Existence de l'ADC ○ Existence des services de l'environnement ○ Existence des textes régissant l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration des prestations des services de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Plaidoyer aux près des autorités pour alléger les lourdes amendes ; ○ Sensibilisation et diffusion de loi 14 ; ○ Mise en place des sites de mise en défens à : Karkoundole-Boutoule, Kourak-Hilekhanam ;

3.3 Domaine : Santé, Eau et Assainissement

Problèmes Vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Faible couvertures sanitaires	Aboundourou a Terkemé Choukouma Ngueri	<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisances des centres des santés ; ○ Eloignement des centres de santé ○ Insuffisances des moyens d'évacuations ○ Faible taux de vaccination ; ○ Insuffisances des matrones ○ Insuffisance des infirmiers qualifiés ; ○ Insuffisance des sages-femmes ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Persistances des maladies ○ Taux de mortalités élevé ; ○ Souffrance des femmes lors d'accouchement ○ Malnutrition ; ○ Faible taux de fréquentation à la CPN 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existences des matériaux de construction ○ Disponibilité de la main d'œuvre ; ○ Existence des compétences techniques ; ○ Existence des programmes et projets partenaires ; ○ Proximité de la ville d'Abéché ○ Existence des centres de santé ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Création des centres de santé à Aboundouroua ○ Construction de centre de santé de Terme ; ○ Formation des matrones 2 par village ; ○ Appui à la prise en charge de la malnutrition chez les enfants et les mères enceinte et allaitantes ; ○ Sensibilisation de la communauté sur l'importance de la CPN et la vaccination ; ○ Sensibilisation de la communauté sur les bonnes pratiques (AME, Hygiène, ANJE, etc.) ○ Affectation des infirmiers et sage-femme qualifiés ; ○ Appui en matériels médical ; ○ Appui les centres par une ambulance ; ○ Appui en énergie aux centres de santé ; ○ Construction d'un centre nutritionnel ; PUI (Activités) ; ○ Appui au centre de santé en médicament ;
Insuffisances de l'eau potable		<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance des moyens ; ○ Baise de la nappe phréatique ; ○ Présence du socle ; ○ Démographie dans les villages ○ 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Présences des maladies hydriques, diarrhéiques, rénales et oculaires ; ○ perte de temps ○ Occupation des enfants et les 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des services de l'hydraulique ○ Existences des Ouadis ; ○ Existence des populations ○ Existence des ONG partenaires ○ Existence de quelques forages 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Fonçage de forage à Anourchi, Ambaye 1 et 2, Aboundouroua, Teinguené, Kiegra, Fircha, Dobou, Bourtail 1 et 2 Talandong et Khibéné ○ Formation des artisans réparateurs au sein du CGPE sur la réparation, la gestion et entretien de l'ouvrage ; ○ Construction des châteaux UPH ; ○ Réhabilitation d'UPH de Ngueri

			femmes		
Défécation à l'air libre suite à la faible pratique d'hygiène		<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisances des latrines ; ○ Insuffisance d'hygiène autour de point d'eau ; ○ Faible pratique d'hygiène & assainissement dans les Village ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Persistances des maladies ○ Risque d'agression (femme) 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existences de population ○ Existence des services de l'Etat des ONG et partenaire ○ et partenaire ○ Existences des matériaux de construction ; ○ Disponibilité de la main d'œuvre ; ○ Existence des compétences techniques ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Appui en matériels de salubrités (kits) ; ○ Sensibilisation sur l'utilisation des latrines ; ○ Mise en place de comité cantonal d'assainissement et comité villages d'hygiène ○ Formation de ce comité sur l'hygiène et assainissement à Aboundouroua ; ○ Construction des latrines communautaires ; ○ Creusage de fosse à ordure

3.3.1 Axes Prioritaire

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)
<ul style="list-style-type: none"> ○ Faible couverture sanitaire 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existences des matériaux de construction ○ Disponibilité de la main d'œuvre ; ○ Existence des compétences techniques ; ○ Existence des programmes et projets partenaires ; ○ Existence importante de population ○ Proximité de la ville d'Abéché ○ Existence des centres de santé ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Améliorer la couverture sanitaire et faciliter l'accès aux soins de santé primaires ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Construction des centres de santé ○ Appui en matériels et équipement aux des centres de santé, ○ appui au centre de santé en médicament ○ Appui à la prise en charge de la malnutrition chez les enfants et les mères enceintes et allaitantes ; ○ Affectation de personnes qualifiées
<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance de l'eau potable 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de quelques forages, ○ Existence de la nappe phréatique ; ○ Existence des services de l'hydraulique ○ Existences des Ouadis ; ○ Existence des ONG partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Augmentations de l'accès à l'eau potable et l'amélioration du système de gestion et d'entretien durable des points d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Construction et égalisation des PMH, UPH et AEP ○ Mise en place et formation des comités de gestion et entretien des PMH UPH et AEP ;
<ul style="list-style-type: none"> ○ Défécation à l'air libre suite à la faible pratique d'hygiène 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existences des matériaux de construction ; ○ Disponibilité de la main d'œuvre ; ○ Existence des compétences techniques ; ○ Existence des programmes et projets 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Améliorer les conditions d'hygiène & assainissement 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Appui à la construction et utilisation des latrines(ATPC) ○ Sensibiliser les communautés sur les règles et pratiques d'hygiène et d'assainissement

3.4 Domaine : Education, culture, Jeunesse et Sport

Problèmes vécus	Localisations	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Faible couverture éducative	Aboundouroua Terkemé Choukouma Ngueri	<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisances des écoles ; ○ Insuffisances des enseignants ; ○ Insuffisance de l'eau potable ; ○ Insuffisances des matériels scolaires ○ Faible volonté des parents ○ Manque de CEG ○ Insuffisance des moyens financiers ○ Exploitation des enfants par les parents 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Analphabétisme ; ○ Abandon d'écoles ; ○ Baisse de niveau ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des APE ○ Présences des enfants à l'âge scolaire, Salle de classe, Inspection de l'éducation 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation des parents sur l'importance des écoles ; ○ Construction des écoles : Ambaye, Dabou, Mourdaba, Kiégré, Bourtail Zawiya, ○ Création d'un CEG à Aboundouroua ; ○ Fonçage de PMH dans les écoles ; ○ Construction des latrines dans les écoles ; ○ Appuyer les écoles en fournitures et manuels scolaires ; ○ Affectation des enseignants qualifiés ;
Faible pratique Socioculturelles et sportif		<ul style="list-style-type: none"> ○ Modernisation ○ Vagabondage ○ Influences de la culture étrangère ○ Insuffisance espace aménagé pour la course hippique et sportif ; ○ Manque d'encadreur ; ○ Manque des équipements Sportifs ; ○ Manque d'organisation de compétition inter village ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Disparition de la culture traditionnelle ○ Présences des maladies ○ Vieillessement ○ Fatigue généralisé ; ○ Insuffisances des brassages ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existences des personnes ressources ○ Existences des jeunes ; ○ Existences des espaces pour le sport ; ○ Existence de la délégation de sport ○ Existence d'un site touristique (Ouara) 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation sur l'importance de la culture traditionnelle ; ○ Création d'un lieu de conservation des instruments culturels ; ○ Plaidoyer pour la valorisation du site touristique de Ouara ○ Aménagement de terrain de sport à Malanga kakaou; ○ Appui en équipements et matériels ; ○ Affectation des encadreurs
Exode rural des jeunes		<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisances des AGR ○ Recherche d'une vie meilleure ○ Insuffisance d'incitatif les jeunes ○ Insuffisance de moyen 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Souffrance ○ Mort ○ Abandon des familles 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existences des jeunes ○ Existences des terres cultivables 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation des jeunes sur les effets de migration ; ○ Octroi des micro-crédits aux jeunes pour la création des AGR ;

3.4.1 Axes Prioritaire

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)
<ul style="list-style-type: none"> ○ Faible couverture éducative 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des APE ○ Présences des enfants à l'âge scolaire ○ Existence des école; ○ Inspection de L'éducation ○ Existence de la délégation de l'éducation nationale ; ○ Existence des partenaires et ONG ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration du système éducatif des écoles 	<ul style="list-style-type: none"> ○ construction des écoles en dures ; ○ Appui en matériels et équipement ; ○ Affectation des enseignants qualifiés ; ○ Assurer le suivi des enseignants ;
<ul style="list-style-type: none"> ○ Exode rural des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Présence des jeunes actifs ; ○ Existences des jeunes ○ Existences des terres cultivables ○ Existence des OSC 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcement des capacités des jeunes à se prendre en charge ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Formation des jeunes sur les activités socioprofessionnelles ; ○ Octroi des micro-crédits aux jeunes ; ○ Promouvoir les AGR ;
<ul style="list-style-type: none"> ○ Faible pratique socio culturelle (traditionnelles) et sportif 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existences des personnes ressources ; ○ Présence des organisations des jeunes ; ○ Existences des espaces pour le sport ; ○ Existence d'un site touristique à Ouara 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Promouvoir et valoriser les activités socio culturelles et sportives 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Plaidoyer pour la valorisation du site touristique de Ouara ; ○ Sensibilisation sur l'importance de la culture traditionnelle ; ○ Appuyer la conservation des patrimoines culturels ; ○ Aménagement de terrain de sport à Malanga kakaou ;

3.5 Domaine : Economie

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Insuffisance des AGR	Aboundouroua Terkemé Choukouma Ngueri	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faible revenus ○ Insuffisances de marché hebdomadaire ○ Prix élevé de transport ○ Faible demandes des produits locaux ○ Exode des jeunes vers les centres villes ; ○ Abandon des familles 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Pauvreté ○ Déplacement ○ Exode rural ○ Délinquance ; ○ Banditisme ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existences des OP ; ○ Existences des produits des récoltes ; ○ Présence des ONG ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Formation professionnelle (maçonnerie, menuiserie et coutures...) aux jeunes ; ○ Appui aux jeunes avec des microcrédits pour la création des AGR ; ○ Plaidoyer pour l'installation d'une Antenne téléphonique à Achkiting 2
Difficulté de conservation et d'écoulement des produits locaux		<ul style="list-style-type: none"> ○ Pistes non aménagées ; ○ Baisse de prix des produits des récoltes ; ○ Faible prix des produits agricoles ; ○ Risque d'incendies ○ Difficulté des transports des produits ; ○ Eloignement des marchés ; ○ Faible demande des produits ; ○ Problème de stockage ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Pauvreté ; ○ Perte des produits ; ○ Souffrance ; ○ Déplacement ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des produits ; ○ Présence des marchés hebdomadaires ; ○ Existence des producteurs 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Aménagement des pistes inter villages ; <ul style="list-style-type: none"> - Ngueri-warchigue ; - Ngueri-Hassoune-Hadjer kebdé ; - Aboundouroua-Kacha, - Aboundouroua-Bourtail, - Aboundouroua-Achkiting2 - Abeché – Fircha, - Abeché –Bourtail-Mourdaba-Kaibomougran-Wagran ○ Construction des magasins de stockage : à Bourtail Ganoun, Fircha, Wagré, Ngatagarak, Malanga kakaou, Malanga Sunangoune, Indilbing ; ○ Réhabilitation du magasin de Choukouma

3.5.1 Axes Prioritaire

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)
<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance des AGR 	<ul style="list-style-type: none"> Présence des marchés hebdomadaires Existence de produits agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer le pouvoir d'achat des populations vulnérables à travers la promotion des activités génératrices des revenus (AGR) 	<ul style="list-style-type: none"> l'installation des moulins, la création des AGR, la construction des magasins de stockage des produits ;
<ul style="list-style-type: none"> Difficulté de conservation et d'écoulement des produits locaux 	<ul style="list-style-type: none"> Existence des pistes naturelles Volonté de la population Proximité de la ville de Biltine et Abéché Existence des produits ; Proximité des marchés hebdomadaires ; 	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la conservation, le stockage et la commercialisation des produits 	<ul style="list-style-type: none"> Acquisition des matériels de transformation des produits ; Formation des producteurs en technique des transformations des produits locaux (tomate) ;

3.6 Domaine : Action Sociale & Genre

Problèmes Vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Faible prise en charge des personnes vulnérables (des veuves et des orphelins handicapés)	Aboundouroua Terkemé Choukouma Ngueri	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisances des AGR Faibles pouvoir d'achat Insuffisance de formation professionnelle Insuffisance des techniques des transformations des produits locaux Insuffisance d'assistance par la communauté ; Fuite de responsabilité des parents (pères) ; Voyage des prolongé des parents 	<ul style="list-style-type: none"> Insécurité alimentaire Analphabétisme Pauvreté Souffrances Travail des enfants ; 	<ul style="list-style-type: none"> Existence des vulnérables ; Existence d'une délégation de l'action sociale ; Existence des ONG et partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> Plaidoyer pour la mise en place des projets des résiliences en faveurs des personnes vulnérables ; Formation des ménages vulnérables sur la transformation des produits locaux ; Appui à la résilience des ménages vulnérable ;

Faible émancipation De la femme		<ul style="list-style-type: none"> ○ Surcharge des familles ; ○ Responsabilité des ménages ; ○ Non considération ○ Analphabétisme ○ Négligences ○ Faible participation aux prises des décisions 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Pauvreté ; ○ Souffrance des femmes ; ○ Faible scolarisation des filles ○ Soucis ; ○ Sous-développement ○ Marginalisation ; ○ Insuffisance d'appui pour l'éducation des enfants ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existences de la délégation des femmes ○ Existences importante des femmes et des enfants ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Formation des femmes leur droit et devoir ; ○ Octroi des microcrédits aux groupements féminin ○ Octroi des moulins à mil, Presse à l'huile, et décortiqueuse
------------------------------------	--	---	--	---	--

3.6.1 Axe prioritaire : Action sociale et genre

Problèmes	Potentialités	Orientation prioritaires	Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)
Faible prise en charge des personnes vulnérables e des (veuves et des orphelins handicapés)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des vulnérables ; ○ Existence d'une délégation de l'action sociale et de la femme ; ○ Existence des ONG et partenaires ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcer la résilience des ménages vulnérables à travers des projets de résiliences ○ Améliorer les conditions de vie des vulnérables 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Plaidoyer pour la mise en place des projets des résiliences ; ○ Appui à la création des AGR aux vulnérables et handicapées avec des formations sur les traçages nappes coutures etc. ○ Sensibilisation aux personnes vulnérables à la création des structures locales ○ .Sensibilisation des parents pour la prise en charge des vulnérables
Faible émancipation des femmes	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence d'une délégation de l'action sociale et de la femme ; ○ Existences des organisations féminines 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Promouvoir les droits et devoirs des femmes en les impliquant dans les activités de développement ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation pour l'implication des femmes dans les activités de développement et la prise des décisions ; ○ Formation des femmes sur leur droit et devoir ; ○ Octroi des microcrédits aux groupements féminins ; ○ Appuyer les groupements féminins par des matériels de transformation (moulins à mil, Presse à l'huile, décortiqueuse etc...) ;

3.7 Domaine : Gouvernance, Paix, Sécurité

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Conflit inter communautaires (agriculteur/ Eleveur)	Aboundouroua Terkemé Choukouma Ngueri	<ul style="list-style-type: none"> ○ Dévastation des champs des cultures par des animaux ; ○ Présence importante du cheptel ; ○ achat des feuilles d'arachides au niveau du champ par les éleveurs ; ○ Faible respect de couloir de transhumance par les deux parties ; ○ Libération précoce des champs des cultures ○ Ingérence des autorités ; ○ Non-respect des aires de stationnement ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Bagarre ; ○ Pertes de vies humaines ; ○ Pertes des biens et matériels ; ○ Abandon des activités champêtres ○ Méfiances ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existences du comité de résolution de conflit ○ Existence des autorités administratives et traditionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Plaidoyer aux près des autorités à l'interdiction d'achat des feuilles d'arachide dans les champs ; ○ Plaidoyer aux autorités sur le règlement de conflit de manière juste et équitable ; ○ Sensibilisation sur le respect de loi, règlement et texte en vigueur ; ○ Sensibilisation des deux parties sur la cohabitation pacifique ; ○ Sensibilisation des agropasteurs sur le respect des couloirs de transhumance et aires de stationnement ; ○ Plaidoyer auprès des autorités d'appuyer les concertations avec les agriculteurs sur la date de libération des champs ; ○ Structuration du comité de gestion des conflits ; ○ Formation au comité de gestion de conflits sur leurs rôle et taches ; ○ Appuyer le fonctionnement du comité de gestion et règlement des conflits ;
Insécurité (vol)		<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance des forces de sécurité ; ○ Taux d'intervention de force de l'ordre élevé ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Perte des biens et matériels ; ○ Dépense ; ○ Bataille ; ○ Mort ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de la population ; ○ Présence des forces de l'ordre ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Plaidoyer auprès des autorités pour baisser le taux d'intervention ; ○ Plaidoyer auprès des autorités d'intervenir rapidement en cas d'insécurité signalée ;

3.7.1 Axe prioritaire : Gouvernance paix et sécurité

Problèmes	Potentialités	Orientation prioritaires	Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)
Conflit inter communautaires (agriculteur/ Eleveur)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des comités paritaires de résolution de conflit ; ○ Existence des autorités administratives et traditionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcer la cohésion sociale à travers la concertation et le dialogue en vue d'une cohabitation pacifique 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation des leaders pour la mise place d'un cadre de concertation ○ Appui et dynamiser le comité de gestion des conflits ; ○ Sensibilisation de la communauté sur le vivre ensemble et la cohabitation pacifique ;
Insécurité (vol)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de la population ; ○ Existence de force de l'ordre 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcement de la sécurité des personnes et de leurs biens 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Plaidoyer auprès des autorités administratives et traditionnelles pour renforcé la sécurité

SOMMAIRE DES AXES DE DÉVELOPPEMENT DANS LES DIFFÉRENTS DOMAINES

Domaine	Problème majeurs	Axes prioritaires de développement
Agriculture & Elevage	<p>Baisse de la production agricole ; Présence des ennemis des cultures ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Erosion hydrique ; ○ Baisse de la production animale ; ○ Persistances des maladies animales ; ○ Insuffisance des pâturages ; ○ Insuffisance des points d'eau pour les bétails ; ○ Dysfonctionnement de l'officine vétérinaire ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Augmentation de la production agricole et pastorale ○ Renforcement des infrastructures et équipements de production ○ Amélioration des capacités techniques des producteurs ○ Faciliter l'accès à l'eau pour l'abreuvement des animaux ○ Amélioration de la couverture zoo-sanitaires
Santé & assainissement	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faible couverture sanitaire ; ○ Difficulté d'accès de l'eau potable ; ○ Défécation à l'air libre ; ○ Faible pratique d'hygiène & assainissement ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration de la couverture sanitaire et facilitation de l'accès aux soins de santé primaire ○ Augmentation de l'accès à l'eau potable et l'amélioration du système de maintenance et de gestion et d'entretien durable des points d'eau ; ○ Amélioration des conditions d'hygiène & assainissement en milieu rural ;
Education, Culture, Jeunesse et Sport	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faible couverture éducative ○ Faible pratique socioculturel et sportif ○ Exode rural des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Améliorer le système éducatif des enfants ; ○ Formation des jeunes sur les activités socioprofessionnelles ; ○ Promouvoir et valorisation des activités socioculturelles et sportives ; ○ Renforcement des capacités des jeunes à se prendre en charge ;
Economie	<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance des AGR ○ Difficulté d'écoulement des produits locaux ; ○ Existence des pistes naturelles ○ Proximité du grand axe Abéché - Biltine 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Promouvoir les activités économiques du canton ○ Améliorer la conservation, la transformation et la commercialisation des produits agricoles ; ○ Faciliter l'écoulement et le transport des produits ; ○
Environnement et GRN	<ul style="list-style-type: none"> ○ Dégradation de l'environnement ; ○ Pression des agents des Eaux et Forêt ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Promouvoir les actions de préservation et reconstitution de l'environnement ; ○ Amélioration des prestations des services de l'environnement ; ○ Faire le reboisement à travers la production et plantation des arbres ;
Action sociale et genre	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faible prise en charge des personnes vulnérables (veuves orpheline et handicaps) ○ Faible émancipation de la femme ; ○ Faible implication de la femme dans les activités de développement ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcer la résilience des ménages vulnérables à travers des projets de résilience ; ○ Promouvoir les AGR en faveur des personnes vulnérables ; ○ Facilitation de l'implication de la femme

		<p>dans les activités de développement ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Promouvoir les droits de la femme ;
Gouvernance – paix -sécurité	<ul style="list-style-type: none"> ○ Conflit inter communautaires (agriculteur/ Eleveur) ○ Insécurité (vol) 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Assurer la sécurité des personnes et de leurs biens ; ○ Amélioration de la cohabitation pacifique entre les agropasteurs tout en renforçant la concertation entre les communautés vivant dans le canton ;

3.8 Domaine : Agriculture-Elevage

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Appui en équipement, matériels et intrants agricoles (100 Semoirs, 100 Décortiqueuses ; 500 houes Occidentales	Canton	ADC/groupement/ OSC	17 500 000 Fcfa	1 750 000 Fcfa	2022
2. Formation des producteurs sur les itinéraires techniques des cultures pluviales et maraichères ;	Canton	ADC/groupement/ OSC	1 000 000 Fcfa	100 000 Fcfa	2022
3. Construction des seuils d'épandage	Nakharkim, Erwane, Ngueri, Mougran, Malanga II Ambaye II	ADC GGO OSC	150 000 000 Fcfa	15 000 000 Fcfa	2022
4. Réalisations des actions CES/DRS pour l'aménagement de 50ha à travers la construction des 15 000ml des cordons pierreux	Canton	ADC/GGO/ OSC	15 000 000 Fcfa	1 500 000 Fcfa	2022
5. Appui en produits phytosanitaires aux producteurs	Canton	ADC/groupement/ OSC	5 000 000 Fcfa	500 000 Fcfa	2022
6. Création d'un poste vétérinaire	Malanga Kaoukaou	ADC/groupement/ OSC	500 000 Fcfa	50 000 Fcfa	2023
7. Construction des parcs des vaccinations	Mougran, Chougour, Mourdaba	ADC/groupement/ OSC	9 000 000 Fcfa	900 000 Fcfa	2021
8. Formation sur les techniques de conservation de foin	Canton	ADC/groupement/ OSC	1 000 000 Fcfa	100 000 Fcfa	
9. Creusement et surcreusement de 4 mares pour l'abreuvement des animaux	Achkiting, Anourchie, Antar, Erwane III	ADC/groupement/ OSC	20 000 000 Fcfa	2 000 000 Fcfa	2021
10. Acquisition de 60 Tonne d'aliments des compléments (tourteaux) pour le bétail	Canton	ADC/groupement/ OSC	12 000 000 Fcfa	600 000 Fcfa	2022
11. Construction de 3 puits pastoraux dans les zones de pâturages	Ambaye1, Bourtail Ganoun Anourchi-Gnatouk	ADC/groupement/ OSC	30 000 000 Fcfa	1 500 000 Fcfa	2022
12. Formation des éleveurs à la production des aliments complémentaires du bétail (culture fourragère, pierre alléché etc...)	Malanga	ADC/groupement/ OSC	1 000 000 Fcfa	100 000 Fcfa	2021
13. Organisation de 6 séances par an de sensibilisation aux éleveurs sur l'importance de la vaccination et utilisation des produits	Canton	ADC/groupement/ OSC	1 000 000 Fcfa	100 000 Fcfa	2021

douteux					
14. Appuyer l'approvisionnement des officines en produits vétérinaires	Choukouma, Chougour, Mourdaba	ADC/groupement/ OSC	1 000 000 Fcfa	100 000 Fcfa	2023
15. Formation et équipements en kit vétérinaires aux 20 auxiliaires d'élevages	Canton	ADC/groupement/ OSC	2 000 000 Fcfa	200 000 Fcfa	2023
16. Construction d'un poste vétérinaire	Malanga	ADC/groupement/ OSC	10 000 000 Fcfa	400 000 Fcfa	2022
17. Balisage des couloirs de transhumance pour faciliter le passage des animaux	Montagne Rougning- Bourtail Ganoune – Bourtail Zawia – Tolondong – Mourdaba - Noumouro	ADC/groupement/ OSC	2 000 000 Fcfa	300 000 Fcfa	2022
Total			274 000 000 Fcfa	31 400 000 Fcfa	

3.9 Domaine de : Environnement et gestion des ressources naturelles

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Production et Plantation de 25 000 arbres forestiers et fruitiers	Kiledji, Malanga, Andirdime	ADC, groupement et OSC	25 000 000 Fcfa	2 500 000 Fcfa	2022
2. Organisation de 6 séances par an de sensibilisation sur la loi 14 et la lutte contre le braconnage	Canton	ADC, groupement et OSC	3 000 000 Fcfa	150 000 Fcfa	2021
3. Formation de la communauté sur les enjeux de la protection de l'environnement	Canton	ADC, groupement et OSC	1 000 000 Fcfa	50 000 Fcfa	2022
4. Plaidoyer pour l'affectation des agents des eaux et forêts qualifiés	Canton	ADC, groupement et OSC	150 000 Fcfa	7500 Fcfa	2021
Total			29 150 000 Fcfa	2 707 500 Fcfa	

3.10 Domaine : Santé, eau, Hygiène et assainissement

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût FCFA	Disponibilité financière	Début probable
1. Construction de 2 nouveaux centres de santé	Terkémé et Kacha	ADC, COSAN/COGES	50. 000 000 Fcfa	5 000.000 Fcfa	2023
2. Réalisation de 13 PMH pour l'accès à l'eau potable	Khibène, Bourtail, Choukouma, Malanga Sounangoune, Tengaine, Guida, Anourchie, Erwane Aboudouroua, Ngueri (UPH) Malanga II, Mandaba et Kacha,	ADC/CGPE/OSC	39.000.000 Fcfa	4.200.000 Fcfa	2022
3. Création de 3 centres de santé	Aboundroua, Ambaye et Choukouma	ADC/COSAN/COGES	3 000 000 Fcfa	300 000 Fcfa	2023
4. Organisation des séances de sensibilisation de la communauté sur la bonne pratique de nutrition et de la santé	Canton	ADC/COSAN/COGES	1 000 000 Fcfa	100 000 Fcfa	2022
5. Dotation des centres de santé en équipement et matériels	Terkemé, Kacha, Malanga et Ngueri	ADC/COSAN/COGES	4 000 000 Fcfa	400 000 Fcfa	2023
6. Vulgarisation de la bouillie enrichie pour une bonne nutrition des enfants	Canton	ADC/COSAN/COGES	5 000 000	500 000	2022
7. Acquisition et installation de l'énergie dans les centres de santé	Terkemé, Kacha et Ngueri	ADC/COSAN/COGES	3.000.000 Fcfa	300.000 Fcfa	2024
8. Plaidoyer pour l'affectation des infirmiers et sages-femmes aux CS	Terkemé, Kacha, et Ngueri	ADC/COSAN/COGES	150 000 Fcfa	15 000 Fcfa	2022

9. Appui aux 4 centres de santé en moyen de transport des malades (ambulance et Barbara)	Terkemé, Kacha, Malanga et Ngueri	ADC/COSAN/COGES	8 000 000 Fcfa	400 000 Fcfa	2023
10. Réalisation de 4 Unités de Production Hydraulique (UPH)	Aboundouroua, Fando, Bourtail Zawia, Ambaye1 et Ngueri	ADC, AUE, OSC	24 000 000 Fcfa	2 400 000 Fcfa	2022
11. Construction de 200 latrines familiales	Canton	ADC, comité d'assainissement et OSC	30 000 000 Fcfa	3 000 000 Fcfa	2023
12. Organisation de 3 séances par an de sensibilisation à la communauté sur les conséquences de la défécation à l'air libre et l'importance de l'hygiène et assainissement	Canton	ADC, comité d'assainissement et OSC	900 000 Fcfa	90 000 Fcfa	2023
13. Organisations de 3 séances par an de sensibilisation de la communauté sur les conséquences de la malnutrition et la consultation prénatale	Canton	ADC/COSAN/COGES	900 000 Fcfa	90 000 Fcfa	2022
Total			168 950 000 Fcfa	16 895 000 Fcfa	

3.11 Domaine : Education- culture- jeunesse- sport

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Organisation des 2 séances par an des sensibilisations des parents d'élèves sur l'importance de la scolarisation des enfants notamment les filles	Canton	ADC, APE et OSC	600 000 Fcfa	60 000 Fcfa	2022
2. Valorisation du site touristique de Ouara	Ouara	ADC, APE et OSC	10 000 000 Fcfa	1 000 000 Fcfa	2022
3. Construction des latrines dans les écoles	Ngueri 1, Titir I, Aboundouroua, Chakarnaba et Nguéri 2	ADC, APE et OSC	12 500 000 Fcfa	1 250 000 Fcfa	
4. Constructions des nouvelles écoles	Ambaye Choukoutoum, Bourtail Zaouia, Erwane, Mandaba ;	ADC, APE et OSC	40 000 000 Fcfa	4 000 000 Fcfa	
5. Création de 3 CEG	Aboundouroua, Ngueri, Fircha ;	ADC, APE et OSC	1 500 000 Fcfa	150 000 Fcfa	
6. Réalisation de 10 PMH dans les écoles	Canton	ADC, APE et OSC	30 000 000 Fcfa	3 000 000 Fcfa	
7. Appui en matériels didactiques pour le bon fonctionnement des écoles	Canton	ADC, APE et OSC	1 500 000 Fcfa	150 000 Fcfa	
8. Plaidoyer pour l'affectation des enseignants qualifiés	Canton	ADC, APE et OSC	150 000 Fcfa	15 000 Fcfa	
9. Organisation des 2 séances par an des sensibilisations à la communauté sur l'importance de la culture traditionnelle	Canton	ADC, APE et OSC	600 000 Fcfa	60 000 Fcfa	
10. Création d'un lieu spécial pour les activités culturelles	Malakoka	ADC, APE et OSC	500 000 Fcfa	50 000 Fcfa	
11. Organisation des journées culturelles et sportives inter villages	Canton	ADC, APE et OSC	1 000 000 Fcfa	100 000 Fcfa	
12. Octroi de microcrédits aux 30 jeunes pour la création des AGR	Canton	ADC, APE et OSC	15 000 000 Fcfa	1 500 000 Fcfa	
13. Organisation des 3 séances par an des sensibilisations aux jeunes sur les conséquences de l'immigration	Canton	ADC, APE et OSC	900 000 Fcfa	90 000 Fcfa	
14. construction de 3 centres d'alphabétisation	N'gueri, Malanga et Titir	ADC, APE et OSC	6 000 000 Fcfa	200 000 Fcfa	
15. Aménagement et équipements d'un terrain de sport	Malanga	ADC, APE et OSC	150 000 Fcfa	15 000 Fcfa	
Total			417 400 000 Fcfa	4 174 000 Fcfa	

3.12 Domaine de : l'économie

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Aménagement des pistes	Ngueri - Erwan	ADC groupements et OSC	15 000 000 Fcfa	1 500 000	2023
2. Appui en microcrédits aux 15 groupements pour la création des AGR	Canton	ADC groupements et OSC	15 000 000 Fcfa	750 000 Fcfa	2022
3. Construction de 5 magasins de stockage	Bourtail Ganoun, Wagré, Ngatakarak, Malanga1, Indilbing	ADC/CGE / OSC	40.0000.000 Fcfa	4.000.000 Fcfa	2024
4. Plaidoyer pour l'implantation d'une antenne de téléphonie mobile (tigo /Airtel)	Fircha et Erwane	ADC groupements et OSC	150 000 Fcfa	15 000 Fcfa	2022
5. Organisation des 2 séances par an des sensibilisations pour la réhabilitation du marché hebdomadaire de Mourdaba	Mourdaba	ADC groupements et OSC	1 000 000 Fcfa	100 000 Fcfa	2022
Total			56 150 000 Fcfa	5 615 000 Fcfa	

3.1 Domaine de : Gouvernance, paix et sécurité

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Organisation des 2 par an de séances par an des sensibilisations de la communauté sur la cohabitation pacifique	Canton	ADC, groupements OSC	1 000 000 Fcfa	100 000 Fcfa	2022
2. Plaider aux autorités sur l'interdiction d'achat des feuilles d'arachide dans les champs des cultures	Canton	ADC, groupements OSC	150 000 Fcfa	15 000 Fcfa	2022
3. Redynamisation du comité de résolution de conflit à travers les renforcements des capacités	Canton	ADC, groupements OSC	1 000 000 Fcfa	100 000 Fcfa	2023
4. Balisage de couloir de transhumance	Montagne Rougning- Bourtail Ganoune – Bourtail Zawia – Tolondong – Mourdaba - Noumouro	ADC, groupements OSC	10 000 000 Fcfa	1 000 000 Fcfa	2022
Total			12 150 000 Fcfa	1 215 000 Fcfa	

3.1 Domaine de : Action social et genre

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Plaidoyer pour la mise en place des projets des résiliences en faveurs des populations vulnérables	Canton	ADC, groupements OSC	150 000 Fcfa	15 000 Fcfa	2022
2. Appui en matériels aux 15 groupements féminins (moulin à mil, presses à huile et décortiqueuse)	Canton	ADC, groupements OSC	20 000 000 Fcfa	2 000 000 Fcfa	2023
3. Octroi de microcrédits aux 15 groupements féminins	Canton	ADC, groupements OSC	15 000 000 Fcfa	1 500 000 Fcfa	2023
4. Formation et encadrement aux 15 groupements féminins en technique des traçages nappes, coutures etc.	Canton	ADC, groupements OSC	1 000 000 Fcfa	100 000 Fcfa	2023
5. Organisation de 2 séances par an des sensibilisations aux personnes vulnérables à la création des structures locales (Association d'entre aide des handicapés physiques)	Canton	ADC, groupements OSC	600 000 Fcfa	60 000 Fcfa	2022
6. Organisation de 2 séances par an des sensibilisations à la population pour l'implication des femmes dans la gestion des affaires locales et la prise des décisions	Canton	ADC, groupements OSC	600 000 Fcfa	60 000 Fcfa	2022
Total			37 350 000 Fcfa	3 735 000 Fcfa	

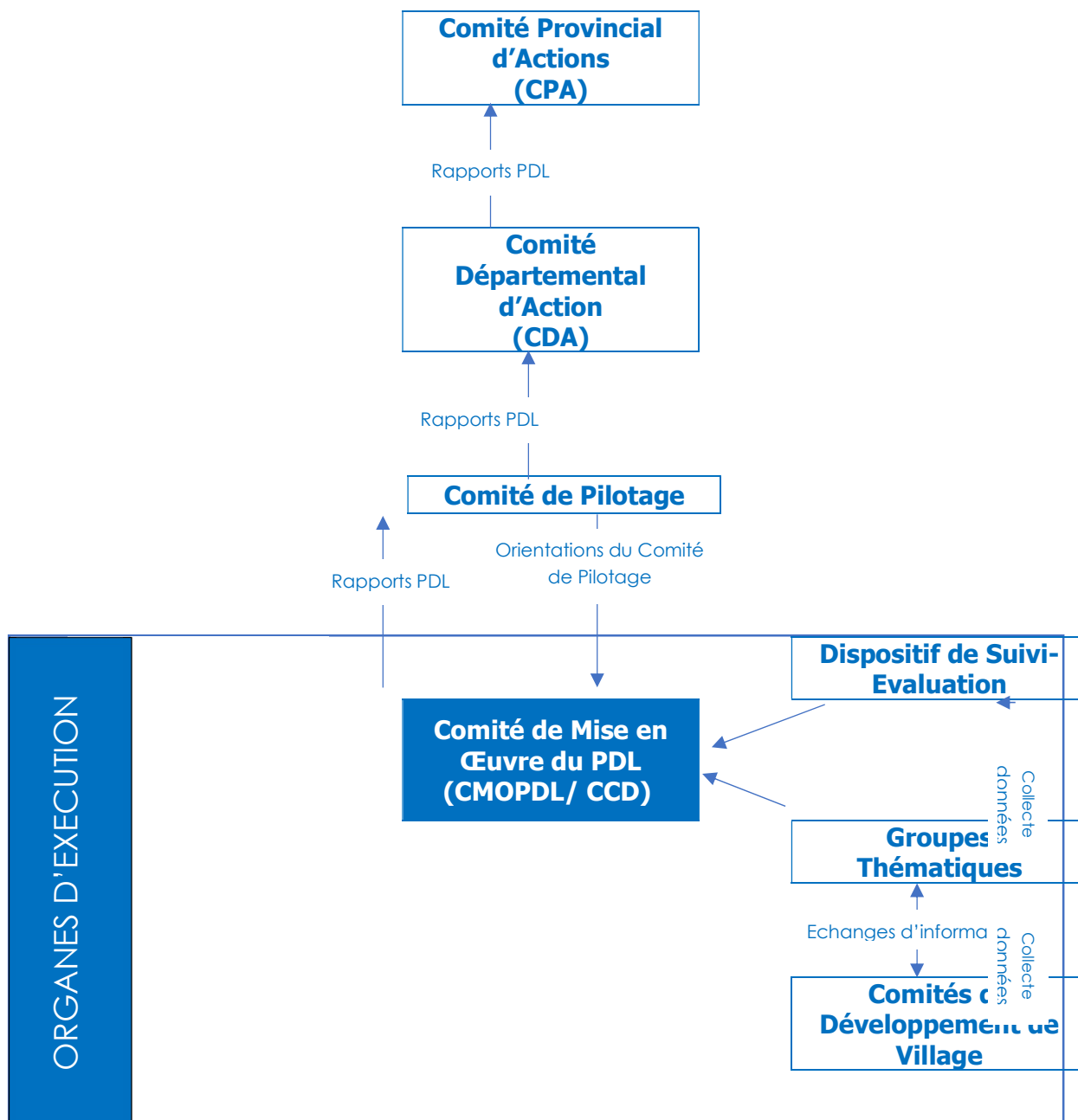
Tableau Récapitulatif du budget global estimatif du PDL

N°	Domaine	Budget	Contribution
01	Agriculture-Elevage	274 000 000 Fcfa	31 400 000 Fcfa
02	Environnement et gestion des ressources	29 650 000 Fcfa	2 707 500 Fcfa
03	Santé, Eau et Assainissement	168 950 000 Fcfa	16 895 000 Fcfa
04	Education, Jeunesse, Culture et Sport	417 400 000 Fcfa	4 174 000 Fcfa
05	Economie	56 150 000 Fcfa	5 615 000 Fcfa
06	Gouvernance	12 150 000 Fcfa	1 215 000 Fcfa
07	Action sociale et genre	37 350 000 Fcfa	3 735 000 Fcfa
	TOTAL	995 650 000 Fcfa	65 756 500 Fcfa

4 MECANISME DE MISE EN ŒUVRE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DE PROGRAMME D'ACTION

MECANISME DE PILOTAGE ET DE MISE EN ŒUVRE DU PDL

SCHEMA 1 : MECANISME DE MISE EN ŒUVRE



Le mécanisme de pilotage et de mise en œuvre du PDL fait intervenir tous les niveaux de décentralisation au niveau provincial. Il met à contribution les organisations des bases (OSC), le Comité Cantonal de Développement, le Comité Départemental d'Action (CDA) et le Comité Provincial d'Action (CPA). Cette mobilisation des acteurs au niveau local est de nature à faciliter la prise de décisions, chose qui contribuera efficacement dans la mise en œuvre du PDL.

Mécanisme de mise en œuvre des actions

La mise en œuvre des actions est basée sur la méthode participative. Il sera assuré par le comité de mise en œuvre du PDL, représentés par le CCD et qui est chargé de la réalisation des actions prioritaires retenues dans le PDL. La réalisation des actions retenues dans le PDL doivent être réalisées à travers une dynamique de développement impliquant toutes les parties prenantes et leur capacité à mobiliser les ressources locales (humaines, financières et matérielles) nécessaires tant locales qu'extérieures pour la mise en œuvre du PDL. Ainsi donc la réalisation des projets socio-économiques inscrits dans le PDL nécessite de l'ensemble des acteurs avec des sources de financement diversifiées : qui sont entre autre :

- Fonds propres, un accent particulier sera d'abord mis sur l'effort propre des populations (cotisations, activités communautaires, AGR etc...) pour certains types de projet avant de solliciter les appuis des partenaires extérieurs ainsi que ceux de l'État ;
- La mobiliser effective des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- Appui des ONGs, Projets et programmes de développement intervenants dans le canton ;
- Les groupements et Association de développement qui constitue les promoteurs ;
- Les organisations de la société civile (OSC), les prestataires de services
- L'État à travers les services techniques déconcentrés structurés autour du CDA/CPA apporte son appui et orientation nécessaires pour la mise en œuvre du PDL ;

De même un accent particulier sera mis sur la démarche qu'entreprend le Comité de mise en œuvre du PDL notamment le CCD et la capacité des populations à la mobilisation des ressources propres avant de solliciter un appui extérieur. Chaque village ou groupe de villages ou organisation locales se manifestera auprès des bailleurs de fond par l'intermédiaire du Comité de Développement Cantonal (CCD). Les apports des partenaires de développement peuvent être sous forme des dons, subventions. Cet appui contribue dans la réalisation des projets (infrastructures socioéconomiques, ouvrages etc..) retenus dans le PDL.

❖ Rôles et responsabilité des principaux acteurs :

Les cadres de concertation structurés autour du Comité Provincial d'Action (CPA) et Comité Départementale d'Action (CDA), les ONG partenaires, les projets, programmes de développement et les élites cantonales sont des partenaires potentiels qui contribueront de manière significative dans la mise en œuvre du PDL.

L'État à travers les services techniques déconcentrés apportera au CCD et aux populations son appui technique dans le montage des dossiers d'exécution de

certaines projets et surtout le suivi contrôle de leur réalisation. Les services techniques sont en effet les garants des normes techniques chacun dans leur domaine de compétences.

L'Association de Développement Cantonal est l'organe de pilotage du PDL. Il a pour mission de piloter le processus d'élaboration et de révision du PDL, de valider les projets à exécuter et de veiller au suivi de leur réalisation. Elle est composée des leaders des organisations communautaires (groupements & associations), des jeunes et des femmes, La désignation des membres du bureau se fera par élection ou par consensus, mais en réservant des places aux femmes et aux jeunes.

Le Comité cantonal de Développement (CCD)

Présidé par le premier responsable du CMOPDL/ CCD, qui assure la coordination globale de la mise en œuvre du PDL. A ce titre, il :

- Fait élaborer, valider et exécute le Plans de Travail et Budgets Annuels (PTBA) ;
- Fait élaborer et centralise les Rapports des Commissions Thématiques ;
- Assure le suivi-évaluation des activités ;
- Rédige et transmet à l'ADC ses rapports d'activités et rapports de Suivi-évaluation ;
- Veille au respect des clauses des protocoles d'accord de don ;
- Veille à la réalisation des objectifs du PDL conformément à la programmation établie ;
- Facilite la liaison et contact entre toutes les parties prenantes, dont les ONGs et partenaires qui financeront le PDL ;
- Procède, au besoin, aux éventuels arbitrages.
- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,

Les Groupes Thématiques

A chaque axe du PDL est assigné un Groupe Thématique, soit 04 au total. Leur rôle principal est d'appuyer techniquement les projets au niveau conceptuel et opérationnel. Ils sont ainsi les interlocuteurs directs des porteurs de projets et des bénéficiaires desdits projets. Chaque Groupe Thématique, constitué de deux Rapporteurs et d'un nombre variable de personnes ressources, soumet par trimestre un Rapport d'Etapes des projets relevant de son axe. Ils jouent également le rôle d'Animateurs Locaux au travers des sensibilisations et de collecte d'information auprès des Comités de Développement de Village et des populations à la base.

Les Comités de Développement de Village

Les Comités de Développement de Village, constitués de quatre à cinq personnes désignées de manière consensuelle par les habitants de leur village. Leur rôle est de représenter, au sein de l'Organe d'Exécution du PDL, et de défendre les intérêts des populations locales. Les Comités de Développement de Village seront mobilisés pour inciter à la création de groupements, de coopératives, afin de favoriser le financement inclusif de l'économie locale.

❖ Stratégie de pilotage et de suivi du programme

Le canton à travers l'ADC structure de pilotage mise en place lors du processus d'actualisation du PDL élaborera une stratégie de pilotage et de mise en œuvre des actions considérées comme prioritaires par la population. Cette stratégie sera basée sur :

- L'élaboration et mise en œuvre du Plan Annuel de Travail (PAT) ;
- L'organisation des assemblées générales de sensibilisation et d'information ;
- la sensibilisation de la sur les enjeux du PDL, son appropriation et la mobilisation des ressources et contributions nécessaires ;
- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,
- et le soutien et l'accompagnement des initiatives locales de développement porter par les promoteurs (groupement & associations etc...).
- Prendre contact avec les bailleurs intéressés par les actions de développement ;
- La supervision de l'exécution des actions ;

❖ Stratégie de suivi

Le Dispositif de Suivi-évaluation a pour fonction d'assurer le suivi global du PDL et de produire les Rapports Périodiques de Suivi-évaluation. Il planifie et fait exécuter l'Etude de Base, l'élaboration et soumission des projets ainsi que l'Evaluation à mi-parcours et l'Evaluation Finale du PDL.

Le suivi du plan d'action vise à accompagner la mise en œuvre du PDL et d'apporter un appui ciblé au Comité Cantonal de Développement pour lui permettre de coordonner l'exécution des différentes actions, à l'aide d'un mécanisme de suivi-évaluation participatif. A cet effet le suivi-évaluation des activités du plan de développement local se fait à deux niveaux :

Niveau interne : Il sera assuré par les promoteurs et les comités de pilotage d'une part et l'ADC, les services techniques de l'Etat d'autre part. C'est aussi l'étape où les populations acquièrent la maîtrise d'ouvrage et de la gestion des microprojets issus des PDL et dont ils sont les initiateurs. A cet effet la population effectuera périodiquement le suivi-évaluation des actions qui seront réalisées dans le

cadre de la mise en œuvre du PDL. Ils utiliseront les outils préalablement établis pour collecter les informations qui seront traitées et analysées et produiront des rapports. Ce travail se fera ensemble avec les bénéficiaires pour leur permettre de mesurer les indicateurs d'accomplissement des actions. Il s'agit entre autres de :

- de suivre et d'évaluer régulièrement les activités conduites dans le cadre de la mise en œuvre du PDL par rapport aux objectifs et résultats attendus ;
- d'évaluer les impacts des actions réalisées et leur impact au niveau de la sécurité alimentaires et socio-économique
- de suivre l'évolution de la dynamique de développement communautaire (efficacité des organisations locales prometteurs, mobilisation des ressources, participation aux actions...) ;
- d'entreprendre, sur la base des résultats et des conclusions du suivi-évaluation avec la population, les mesures nécessaires pour améliorer l'efficacité des interventions et de l'appui au processus de développement local.

Niveau externe : Les partenaires techniques et financiers qui appui les bénéficiaires feront également les suivis périodiques et s'assureront de la bonne exécution des activités du projet et de l'atteinte des résultats et objectifs. Les visites de suivi seront considérées comme des occasions de renforcement de capacités des acteurs locaux en matière de gestion et de suivi de projet.

NB : Il est par ailleurs indispensable d'organiser des rencontre périodiques avec les intervenants (y compris les bailleurs de fonds) pour faire le plaidoyer de la mise en œuvre du PDL et décider des financements.

❖ Diffusion du Plan de Développement Local

L'appropriation du PDL par la communauté constitue un atout important pouvant favoriser la mise en œuvre des actions retenues dans le PDL. A cet effet dès son approbation et sa validation par le CDA, l'ADC mettra en place un mécanisme de diffusion du PDL. Le PDL sera présenté lors des premières assemblées générales de l'ADC aux personnes ressources (directeurs d'école, responsable d'unité de soins, acteurs économiques, ONG et partenaires au développement). Le canton doit se doter d'une stratégie de communication afin d'informer tous les acteurs et d'assurer la participation active de tous à l'exécution du plan.

De manière continue, l'exécution du PDL fera l'objet de documents de vulgarisation. En effet, la transmission d'informations est induite par le fonctionnement des instances de pilotage notamment l'ADC/CCD et les animateurs locaux dont le rôle est d'informer et sensibiliser les communautés.

Dans le dispositif de mise en œuvre, l'ADC est l'organe chargé de l'exécution du PDL. Il dispose de tous les pouvoirs pour la mise en œuvre des programmes et projets contenus dans le PDL. Donc pour mener à bien leur travail de mise en œuvre des

projets/programme qui relèvent de leurs compétences, il s'avère nécessaire de renforcer les capacités de ces membres à travers les formations et appui au fonctionnement.

4.1 Planning annuel de travail

N°	Activités	Quantité	Localisation	Promoteur	Calendrier de réalisation 2023																			
					J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D								
Domaine Agriculture et Elevage																								
	Acquisition des matériels agricoles aux producteurs 100 Semoirs, 100 Décortiqueuses ; 500 houes Occidentales	200	Canton	Groupements																				
	. Formation sur les cultures maraichères et utilisation des produits phytosanitaires 200 personnes Fabrication des produits Phytosanitaire	50	Canton	Groupements																				
	Construction des seuils d'épandage	2	Nakharkim, Erwane, Ngueri, Mougran, Malanga II Ambaye II	ADC/Grpts/ OSC																				
	Réalisations des actions CES/DRS pour l'aménagement de 50ha a travers la construction des 15 000ml des cordons pierreux	15 000 ml	Canton	ADC/Grpts/ OSC																				
	Appui en produits phytosanitaires aux producteurs	200 l	Canton	ADC/Grpts/ OSC																				
	Création d'un poste vétérinaire	1	Malangua Kaoukaou	ADC/Grpts/ OSC																				
	Construction des parcs des vaccinations ;	1	Mougran, Chougour, Mourdaba	ADC/Grpts/ OSC																				
	Formation sur la technique de conservation de foin	3	Canton	ADC/Grpts/ OSC																				
	Creusement et surcreusement des marres ; 4	4	Achkiting, Anourchie, Antar, Erwane III	ADC/Grpts/ OSC																				
	Acquisition d'aliments des complémentations (tourteaux) pour le bétail ; 60 Tonne	20 t	Canton	ADC/Grpts/ OSC																				
	Construction des 3 puits pastoraux dans les zones de pâturages ;	1	Ambaye1, Bourtail Ganoun Anourchi-Gnatouk	ADC/Grpts/ OSC																				

Dotation des centres de santé en équipement et matériels ;	2	Terkemé, Kacha, Malanga et Ngueri																	
Acquisition et installation de l'énergie dans les centres de santé	1	Terkemé, Kacha et Ngueri	ADC/COSAN/COGES																
Plaidoyer pour l'affectation des infirmiers et sages-femmes aux CS ;	2	Terkemé, Kacha, et Ngueri	ADC/OCS/Partenaire																
Acquisition d'un moyen de transport des malades (ambulance et Barbara) aux quatre centres de santés	2	Terkemé, Kacha, Malanga et Ngueri	ADC/OCS/Partenaire																
Réalisation des 4 UPH	2	Aboundouroua, Fando, Bourtail Zawia, Ambaye1 et Ngueri	ADC/OCS/Partenaire																
Construction des 200 latrines familiales	100	Canton	ADC/OCS/Partenaire																
Organisation de 3 séances de sensibilisation à la communauté sur les conséquences de la défécation à l'air libre et l'importance de l'hygiène et assainissement	3	Canton	ADC/OCS/Partenaire																
Organisations de 3 séances de sensibilisation de la communauté sur les conséquences de la malnutrition et la consultation prénatale	3	Canton	ADC/OCS/Partenaire																
Domaine Education-Culture-Jeunesse-Sport																			
Organisation des 2 séances par an des sensibilisations des parents d'élèves sur l'importance de la scolarisation des enfants	2	Canton	ADC/OCS /Partenaires																
Valorisation et protection du site touristique de Ouara	1	Ouara	ADC/OCS /Partenaires																
Construction des latrines dans les écoles	4	Ngueri 1, Titir I, Aboundouroua, Chakarnaba et Nguéri 2	ADC/OCS /Partenaires																
Constructions des nouveaux écoles	2	Ambaye Choukoutoum Bourtail Zaouia, Erwane, Mandaba	ADC/OCS /Partenaires																

Domaine Environnement et GRN												
1	Production et Plantation de 15 000 plants des arbres	5000	Kiledji, Malanga, Andirdime	ADC/OCS /Partenaires								
	Organisation de 3 séances de sensibilisation sur la loi 14 et lutte contre le braconnage	3	Canton	ADC/OCS /Partenaires								
	Formation à la communauté sur la protection de l'environnement	2	Canton	ADC/OCS /Partenaires								
	Plaidoyer pour l'affectation des agents des eaux et forêts qualifiés		Canton	ADC/OCS /Partenaires								
Domaine Affaires sociales et Genre												
	Plaidoyer pour la mise en place des projets des résiliences auprès des partenaires ONG bailleur des fonds	1	Canton	ADC/OCS /Partenaires								
	Appui en matériels aux 15 groupements féminins (moulin à mil presses à huile et décortiqueuse, tracteur)	15	Canton	ADC/OCS /Partenaires								
	Octroi de microcrédits aux 15 groupements féminins	15	Canton	ADC/OCS /Partenaires								
	Formation et encadrement aux 15 groupements féminins en technique du tressage (nappe) et coutures etc.	2	Canton	ADC/OCS /Partenaires								
	Organisation de 2 séances des sensibilisations aux personnes vulnérables à la création des structures locales	2	Canton	ADC/OCS /Partenaires								

CONCLUSION

L'actualisation du PDL de canton Bourtail est le fruit d'une série de concertations villageoises, inter villageoises menées par les différents acteurs du canton interpellés par leur situation inconfortable en matière de développement. Ce processus n'aurait pas abouti si chacun ne s'était pas investi. C'est l'occasion de remercier l'ensemble des acteurs endogènes ou extérieurs impliqués dans le processus de révision de ce plan. Cette mobilisation citoyenne a permis aux différentes catégories socioprofessionnelles de participer à l'identification des problèmes dans tous les domaines, à leur analyse et au choix des projets prioritaires susceptibles de les résoudre.

L'actualisation du Plan du canton Bourtail est l'aboutissement d'un processus ayant permis à tous les parties prenantes impliqués dans la recherche de trouver des solutions appropriées résumées dans le présent document. Le défi reste cependant la mise en œuvre de ce plan qui interpelle tout d'abord les promoteurs c'est – à – dire le canton mais aussi l'Etat et les partenaires au développement. Chacun doit efficacement contribuer à la mise en œuvre de ce plan pour relever ce défi

ANNEXES

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERAL CANTONAL DE LACEMENT DU
PROCESSUS D'ACTUALISATION DU PDL

L'an deux mille vingt et le trente un octobre a eu lieu une assemblée générale cantonal au village **Choukouma**, canton **Bourtail**, sous-préfecture de Bourtail, département de Ouara, province du Ouadda, regroupant le sous-préfet d'Abéché rural, le chef de canton, les chefs des villages, les services techniques déconcentrés de l'Etat, les représentants des groupements et associations, les personnes ressources. Ont pris part à cette assise 88 personnes. Cette assemblée cantonale de lancement du processus vise à mettre sur pied les bases cantonales en vue de la réussite du projet d'actualisation du PDL du canton qui sont :

- Υ Information et sensibilisation sur le processus d'actualisation du PDL ;
- Υ Evaluation de l'ancien PDL ;
- Υ Structuration de l'ADC ;
- Υ Identification et mise en place des animateurs locaux ;
- Υ La composition du comité de rédaction du PDL
- Υ Constitution des grappes des villages et fixation des dates des assemblées générales des grappes des villages.

D'abord le représentant du chef de canton a dans son mot d'introduction exprimé sa reconnaissance aux participants pour leur présence massive à l'assemblée générale cantonale de lancement de processus d'actualisation du PDL. Ensuite, le représentant du coordinateur du BCI a fait un bref rappel sur les objectifs de l'assemblée générale cantonale et a donné une définition claire d'un plan de développement local. Puis le sous-préfet d'Abéché rural a tout d'abord félicité le **BCI et le programme sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN 11^{ème} FED)** pour leur activité qui cadre bien avec l'objectif du gouvernement prôné par le président de la république. Il se réjouit de cette activité avant de souhaiter que le processus d'actualisation du PDL aboutisse à un bon plan de développement qui prend en compte les besoins et priorités de la population.

Les points abordés ont suscité un long débat et ayant fait l'unanimité de tous les participants présents à l'assemblée générale cantonale. Commencée à 09 h 30 l'assemblée a pris fin à 16 h 35mn.

Fait à Choukouma, le 31/10/2020

L'Assemblée Générale

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE STRUCTURATION DE L'ADC

L'an deux mille vingt et trente un octobre, s'est tenu au village Choukouma, canton Bourtail, dans la Sous-préfecture de Bourtail, une Assemblée Générale constitutive regroupant le chef de canton, les chefs des villages, les représentants des associations villageoises, les agents des services de l'Etat membre du CDA du Département de Ouara et l'équipe du projet PASAP/BCI ont participé à l'Assemblée Générale pour l'actualisation du plan de développement local du dit canton. Ont pris part à l'Assemblée Générale 149 personnes dont 144 hommes et 05 femmes.

Ordre du jour :

- **Restructuration du bureau de l'association de développement du canton (ADC) ;**
- **Adoption du statut et règlement intérieur;**
- **Présentation des résultats de l'autoévaluation de l'ancien PDL ;**

Après la présentation de l'auto-évaluation des activités de l'ancien PDL par les membres de l'ADC et la lecture des critères des choix des membres du bureau par le modérateur, les participants ont rémanié le bureau et ont procédé au remplacement de certains membres du bureau exécutif.

Composition tableau : liste des membres du bureau de l'ADC du canton Bourtail

N°	Noms et prénoms	Fonction	Village	N° contact
01	Mahamat Abdoulaye Yaya	Président	Malanga	63 70 53 18
02	Moustapha Abakar	Vice-Président	Terkemé	63 71 05 32
03	Abakar Cherif	Secrétaire Général	choukouma	66 83 57 02
04	Abdel-Aziz Annour	Secrétaire Général Adjoint	Ambaye	63 68 18 71
05	Cherif Abdoulaye	Trésorier General	Choukouma	66 60 87 79
06	Simbil Khalil	Trésorière Générale adjointe	Ngueri	66 78 44 15
07	Hammad Djoubal	Chargé de matériel	Ngueri	
08	Abdou Abakar	Chargé de matériel adj	Choukouma	66 91 54 68
09	Souradj Yakhoub Oumar	1 ^{er} conseiller	Keigré	99 26 65 92
10	Kaltouma Abakar	2eme conseillère	Aboundouroua	
11	Mahamat Ali Yakoub	3eme conseiller	Malanga	66 25 22 58
12	Moussa Ali	1 ^{er} Commissaire aux comptes	Aboundouroua	
13	Djibrine Daoud	2 ^{ème} Commissaire aux comptes	Fircha	65 70 01 78

A l'issue de cette Assemblée Générale de restructuration du bureau s'en est suivi un long débat sur le contenu des textes de base et s'est dégagé une large unanimité sur toutes les dispositions contenues dans les documents.

Les points saillant ayant fait l'unanimité des participants présents à l'Assemblée, la séance a été levée à 16heurs 50munités

Fait à Choukouma, le 31/10/2020

L'ASSEMBLEE GENERALE

Tableau de collecte des données sur les organisations Paysannes

N°	Village	Groupement	Date de création	Type			Reconnue		Domaine activité
				M	F	Mx	Oui	Non	
01	Malanga	Oura Adjouss	10-04-2012		x		x		Agro-pastoral
02	Malanga	Kordom	06-02-2014			x	x		Agro-pastoral
03	Malanga	Aldjouloum	10-04-2012		x		X		Agro-pastoral
04	Fondo	Alnaima	03-03-2012			x	X		Agro-pastoral
05	Malanga	Almoustakhsbal	2012			X	X		Agro-pastoral
06	Nguéri	Kourkine	18-04-2012		x		X		Agro-pastoral
07	Nguéri	Alladjaba	15-04-2018		x		X		Agro-pastoral
08	Tarkodjone	Djabal al akhadar	2006			x	X		Agro-pastoral
09	Mandaba	Ouadis miyerme	25-11-2011			x	X		Agro-pastoral
10	Mandadaba	Bahar bala almy	13-06-2012			x	X		Agro-pastoral
11	Malanga Sinangoune	Kadjalane	10-04-2012			x	X		Agro-pastoral
12	Ambaye I	Alhadraque	16-08-2008	x			X		Agro-pastoral
13	Ambaye I	Babal rahama	24-07-2014			x	X		Agro-pastoral
14	Matabano	Alhilal	10-04-2012	x			X		Agro-pastoral
15	Kouzi whid	Khadar Alkharif	23-11-2012		x		X		Agro-pastoral
16	Kouzi wahid	Haya Alchabab	23-11-2012	x			X		Agro-pastoral
17	Ambaye	Alchakya	10-04-2012			x	X		Agro-pastoral
18	Ambaye	Itihad abna koura	01-04-2010			x	X		Agro-pastoral
19	Kouzi wahid	Alrahamane	23-09-2012			x	X		Elevage
20	Matabono	Alnaza	10-04-2012		x		X		Agro-pastoral
21	Matabolo	Alwoufack	10-04-2012		x		X		Agro-pastoral
22	Malanga II	Mandjaguine	06-06-2012			x	X		Agro-pastoral
23	Malanga II	Handoul	06-01-2012			x	X		Agro-pastoral
24	Malaga	Yasmine	12-01-2012			x	X		Agro-pastoral
25	Malanga II	Almoustakhsbal	20012			x	X		Agro-pastoral
26	Malanga	Okotiene	10-05-2013		x		X		Agro-pastoral
27	Malanga	Tirine	13-06-2012		x		X		Agro-pastoral
28	Mourdaba	Al Istifaguia	24-05-2003	x			X		Agro-pastoral
29	Mourdaba	Alnahda	15-01-2011		X		X		Agro-pastoral
30	Mourdaba	Afroh	15-05-2009			X	X		Agro-pastoral
31	TiTir	Ichamane	20-03-2011				X		Agriculture
32	Choukouma	Alnaim	30-08-2018				X		Agriculture commerce
33	Chakarnaba	Wadi kalkatane	11-01-2007				X		Agriculture

Association et Union

N°	Village	Groupement	Date de création	Type			Reconnue		Domaine d'activité
				M	F	Mix	Oui	Non	
01	Malanga	Association de jeune pour la paix et le développement social	15-10-2019			X	X		Agropastoral et commerce
06	Malanga	Union ALIDTIHAD	08-10-2019			x	X		Agro-pastoral et AGR
30	Mourdaba	Union ADJADJE	27-11-2012			x	X		Agro-pastoral

Liste des animateurs locaux du canton Bourtail

N°	Noms & prénoms	Villages	Contacts
01	Abdelmadjid Ali	Mourdaba	66 34 79 14
02	Mahamat Ali Yakhoub	Malanga	66 25 22 58

Liste des membres du comité de rédaction canton Bourtail

N°	Noms & prénoms	Fonction	Villages	Contacts
01	Charfadine Mahamat	Président	Bourtail	66 60 75 71
02	Ismail Ibrahim	Rapporteur	Erwane	63 20 29 19
03	Abdelrahim Ali	Rapporteur	Tirguéné	65 23 57 22
04	Ibrahim Abakar Ousman	Rapporteur	Fondo	60 33 40 77

Liste des membres des Commission thématique Canton Bourtail

Domaine : Agriculture- Elevage

N	Noms & prénoms	village	contact
01	Idriss Yaya Fadoul	Aboundouroua	68 71 37 37
02	Mahamat Issa	Achkitine	90 23 18 80
03	Mahamat Hamid	Andabou	62 00 94 91
04	Simbil Khalil	Ngueri	66 78 44 15

Domaine : Education –Culture-Jeunesse-Sport

N	Noms & prénoms	village	contact
01	Abdel-Aziz Annour	Ambaye 2	63 68 18 71
02	Ismail Brahim	Erwane 2	63 20 29 19
03	Adam Ahmat	Ngueri	
04	Tahir Mahamat	Bourtail Zawiya	

Domaine : Santé-Eau-Assainissement

N	Noms & prénoms	village	contact
01	Abdoulaye Adam	Erwane 2	66 74 38 13
02	Moussa Hassan	Kacha	
03	Adam Tahir	Aboundouroua	
04	Hassan Mahamat	Guinda	

Domaine : Action sociale et Genre

N	Noms & prénoms	village	Contact
01	Amné Hassan	Ambaye 1	63 68 33 51
02	Abdallah Maki	Kouziwahit	66 80 26 53
03	Abdoulaye Bahar	Ngueri	63 14 29 25
04	Hissein Hassan	Chkarnaba	66 82 93 04

Domaine : Environnement et GRN

N	Noms & prénoms	village	Contact
01	Mahamat Ahmat	Malanga	66 03 28 71
02	Ahmat Mahamat Ahmat	Kacha	99 21 02 73
03	Abakar Ahmat	Andilbine	60 61 15 69
04	Oumar Souleman	Ambaye 1	65 32 59 63

Domaine : Economie

N	Noms & prénoms	village	Contact
01	Djalal Ibrahim	Kouziwahit	65 95 74 86
02	Mahamat Yakhoub	Ngueri	66 00 73 73
03	Issa Ali	Dabou	66 44 03 28
04	Abdoulaye Mahamat	Fircha	66 42 17 08

Domaine : Gouvernance-Paix-Sécurité

N	Noms & prénoms	village	Contact
01	Oumar Tahir	Kacha	
02	Abdelkadir Abdraman	Fircha	62 71 74 44
03	Mahamat Senoussi	Kheben	
04	Abdelsalam Lamadine	Malanga	66 02 12 33

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERAL DE VALIDATION DU PDL AU NIVEAU

CANTONAL

L'an deux mille vingt-deux et le treize janvier s'est tenu au village **Choukouma**, canton **Bourtail**, sous-préfecture de Bourtail, département de Ouara, province du Ouaddaï une assemblée générale de validation du PDL au niveau cantonal.

L'objet de cet atelier est de validé le PDL au niveau cantonal. Etait présent : les membres de l'ADC, les chefs des villages, les animateurs locaux, les membres du comité de rédaction du PDL, les leaders, certaines personnes ressources du canton et l'équipe du projet PASAP de l'ONG BCI.

L'atelier a commencé par la présentation du programme lie par le modérateur, suivi de la présentation des participants.

Les activités réalisées lors de cet atelier sont :

- Présentation, amendement et harmonisation des projets retenus pendant l'ateliers des priorisations des projets ;
- Sensibilisation sur la mobilisation des ressources de l'ADC ;
- Sensibilisation sur l'implication des femmes sur les activités des développement ;
- Sensibilisation sur les processus d'actualisation, validation au niveau de CDA et la diffusion du PDL ;
- Verification des infrastructures socioéducatif existante du canton ;
- Verification de la liste des villages ;
- Information sur l'état d'avancement du processus d'optention de la reconnaissance officielle de l'ADC ;

Après la présentation des participants suivis de l'adoption de programme de l'atelier, les facilitateurs (équipe du projet) ont présentés les projets retenus pendant l'ateliers des priorisations des projets par domaine.

Après la présentation, les amendements par domaine sont apportés par les populations :

- Domaine agriculture et élevage : la création d'un poste vétérinaire à Malanga kaoukaou ;
- Domaine économie : l'aménagement de piste Ngueri-Erwane, implantation des antennes de téléphones mobiles à Erwane et Fircha ;

- Domaine santé-eau et assainissement : la création de centre de santé à Aboundroua et Guinda, la construction de centre de santé de Terkemé et Kacha. Pour les réalisations d'UPH, Kacha est remplacé par Fondou et Boutrail zawia ;
- Domaine éducation-culture-jeunesse et sport : la construction des centres alpha de Ngueri, Malanga et Titre ;
- Domaine gouvernance-paix et sécurité : le balisage de couloir de transhumance qui commence à partir de montagne Rougning-Bourtail ganoune-Bourtail zawia-Tolondang-Mourdaba-Noumouro.

Quant aux autres domaines tels qu'affaire social et genre et le domaine environnement et gestion des ressources naturelles ne sont pas touchés.

Ensuite les participants à l'AG ont fait une vérification des infrastructures existantes. Il y'a 35 écoles (publiques et communautaires/ construites et non construites) dans le canton. Il a eu aussi la vérification de noms de quelques villages, tel que : Ngueri Gossoune, Ngueri witial, Ngueri kadamane, Ngueri koudoungouroung et Kiri aromsing.

Avant la clôture, l'équipe du projet a livré une information relative au lancement des activités des partenaires du programme SAN avec leur domaines d'interventions dans la province du Ouaddaï. Il s'agit de l'ONG ATPDI, le groupe MOD pour la réalisation des PMH, UPH et AEP dans les villages du et aussi le volet sécurité alimentaire.

Commencée à 10h 30 mn l'atelier a pris fin 15h 30 mn

Fait à Choukouma, le 13/01/ 2022

Assemblée Générale